

Montpellier

Notre Ville

N°270
JUIN 2003

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



MONTPELLIER GRAND COEUR

Nouveau Saint Roch un projet d'envergure

(gares, gare de marchandise, terrain Baurès,
av. de Maurin, Clemenceau, place Salengro)

(dossier pages 11 à 14)



L'opération de
solidarité avec
l'Afghanistan
se met en place
Page 2

Vidéosurveillance :
12 caméras
supplémentaires
dans les quartiers
Page 10

La synagogue médiévale,
la plus ancienne
et la mieux conservée d'Europe,
retrouvée à Montpellier
Pages 18 - 19

Bibliothèque Centrale
d'Agglomération
Emile-Zola

**70 titres
de la presse
étrangère sont
disponibles
au Forum de
l'actualité**

Afrique : Afrique réelle, Présence africaine
Afrique du sud : Business day
Algérie : Al Watan
Allemagne : Die Zeit, Der Spiegel, Frankfurter Allgemeine Zeitung
Antilles : Antilla
Argentine : La Nacion
Asie : Far eastern economic revue
Autriche : Format
Belgique : Le Soir de Bruxelles, Standaard
Bulgarie : Demokratisla
Cambodge : Phon Penh Post
Corée du Sud : Dong a ilbo
Croatie : Globus
Cuba : Granma international
Danemark : Politiken
Egypte : Al Ahram
Espagne : El Pais, El Pais semanal, Temps del pais Valencia
Finlande : Helisingin Sanomat
Grèce : I Kathimerini
Hong Kong : Ming Pao daily new
Hongrie : Magyar Nemzet
Inde : The Times of India
Iran : Eitelalat
Irlande : Irish times
Israël : Ha Aretz
Italie : Corriere della sera, Diario della settimana, Gazzetta dello sport, La Repubblica
Japon : Asahi Shinbun
Jordanie : Ad-dustour
Lituanie : Lietuvos Rytas
Laos : Le Rénovateur
Liban : Al Hayat, L'Orient du jour
Maroc : Libération, Maroc Hebdo, Tel quel
Nouvelle Calédonie : Nouvelles calédoniennes
Pays Bas : NRC handelsblad
Pologne : Gazeta Wyborcza
Portugal : O Publico, Visao
Royaume-Uni : Financial times, The Economist : The Guardian
Russie : Izvestia
Sénégal : Le Soleil du Sénégal
Suède : Dagens Nyheter
Suisse : Le Temps de Genève : Neue Zürcher Zeitung
Tchéquie : Lidove Noviny, Tyden
Tunisie : Assabah, Réalités - Haqaiq
Turquie : Milliyet, Nokda
USA : International Herald Tribune, Newsweek International, The Time, USA Today
Viêt Nam : Courrier du Viêt Nam.

**Renseignements
à la Bibliothèque
d'agglomération
Emile-Zola,
tél. : 04 67 34 87 00**



Du 11 au 15 mai dernier, une délégation de la ville de Ghazni a été reçue à Montpellier. Des réunions de travail entre les autorités afghanes et les autorités locales et associations montpelliéraines ont permis de faire le point sur les actions de solidarité que Montpellier souhaite mettre en œuvre au profit de la ville de Ghazni en y associant le maximum de Montpelliérains. Une opération lancée au retour de la délégation qui s'était rendue en Afghanistan du 20 au 27 novembre 2002, dans le cadre d'une mission d'études conduite par Bernard Stasi, médiateur de la République, président de Cités Unies de France. Les représentants de la Ville de Montpellier, Georges Frêche, Bernard Fabre, Alban Zanchiello, avaient été bouleversés par l'incroyable misère de ce pays ravagé par plusieurs années de guerre. Emus par la dignité du peuple afghan, ils ont décidé d'aider la Ville de Ghazni notamment dans le domaine de l'éducation, de la collecte des ordures ménagères et des transports publics qui sont totalement absents à ce jour dans cette agglomération qui compte plus de 500 000 habitants.

LES ACTIONS EN COURS

- Achat des groupes électrogènes et de bennes à ordures : la consultation pour l'achat des bennes est en cours
- Acquisition et envoi de bus à Ghazni : don de la communauté d'agglomération de Montpellier de 20 bus de transports urbains récemment sortis du parc de véhicules en exploitation et en état de

OPÉRATION DE SOLIDARITÉ

Montpellier - Ghazni

A la suite de la visite à Montpellier d'une délégation afghane, en mai dernier, les actions de solidarité entre Montpellier et la ville de Ghazni se concrétisent. Tous les Montpelliérains sont appelés à se mobiliser et à participer à cette opération.



La délégation de Ghazni, en visite à Montpellier, s'est rendue à l'école Galilée

marque, et dont l'absence d'organe électronique permettra une maintenance plus aisée.

- Fin mars la procédure de consultation pour la recherche d'un logisticien de transport a été lancée. Passage en commission des marchés dans le cadre d'un appel d'offres européen. Décision en septembre / octobre, et choix du transporteur. Décembre : départ des bateaux en direction de Ghazni via Bandar Abbas (Iran), trajet le plus sécurisé.
- Lancement et collecte de matériels scolaires de première nécessité en juin 2003 auprès des écoles, conseils de quartiers,

associations humanitaires, Centre communal d'action sociale, les 38 communes de l'agglomération de Montpellier, les Maisons pour tous. Le hall de la mairie est également un point de collecte.

- Les recettes du concert organisé par le Lion's Club de Montpellier Maguelone au Corum le premier juin ont été versées au profit de l'opération Montpellier Solidarité Afghanistan.

**Contact pour tout renseignement
Maison des relations internationales :
04 67 34 70 11**



**M. Ghazniwal Hakimullah,
maire de Ghazni :
"la solidarité que
manifeste Montpellier
nous reconforte
énormément"**

"Nous allons retourner à Ghazni avec beaucoup d'espoir. Nous sommes venus pour développer des actions pérennes et non pas seulement des opérations coup de poing. C'est pourquoi je suis accompagné des responsables à Ghazni des secteurs de l'eau, de l'électricité, de l'éducation, et de la santé au niveau de la province. Nous devons tout faire pour répondre aux besoins élémentaires de nos concitoyens, et pour cela nous sommes obligés de mettre notre fierté dans notre poche.

Nous sommes amenés à faire le tour des organisations internationales pour leur montrer nos souffrances, notre misère. La France a toujours été du côté du peuple afghan et nous a toujours soutenus officiellement. Les Afghans n'oublieront jamais l'aide médicale apportée par les médecins français pendant les périodes les plus difficiles. Les troupes d'occupation n'ont pas hésité à détruire toutes les infrastructures existantes, le système éducatif et à pratiquer dans les campagnes de la politique de la terre brûlée pour affamer les populations civiles. J'ai la

lourde responsabilité de témoigner au nom de mon peuple. Mais sur le terrain, nos concitoyens ne voient rien avancer et leur situation au contraire se dégrade ce qui entache notre crédibilité. Dans ce contexte, la solidarité que manifeste Montpellier nous reconforte énormément et à notre retour nous allons pouvoir dire à nos concitoyens que les promesses vont se concrétiser."

La délégation de Ghazni

- M. Ghazniwal Hakimullah** : maire de Ghazni
- M. Ojat Abdul Wahed** : président de la Choura
- Mme Zalafazilat Suraya** : éducation nationale
- Mme Isfandehi Zia Gul** : responsable de la santé de Ghazni
- M. Neda Bashir Mohammad** : ingénieur technique
- M. Khoshal Javeid** : secrétaire du gouverneur
- M. Sadozai Mohammad Walid** : chef de cabinet du maire
- M. Andar Mohammad Ismael** : médecin

Un mois de juin festif et culturel

Ce printemps 2003 où le soleil commence à se montrer conquérant, notre belle ville fourmille d'actualités passionnantes. Le mois de mai avait déjà été particulièrement riche en événements : succès de l'Antigone de l'Artisanat, triomphe populaire de la Comédie du Livre avec plus de 100 000 visiteurs, triomphe de nos handballeurs, accession au Top 16 de nos rugbymen, magnifique maintien en première division de nos footballeurs...

Celui de juin s'annonce plus brillant encore, avec une série d'événements culturels et festifs qui vont faire battre encore plus le cœur de notre cité, pour le plus grand bonheur des Montpelliérains et des touristes.

MONTPELLIER DANSE

En juin et juillet, Montpellier devient capitale de la danse avec l'ouverture du Festival Montpellier Danse 2003 préparé par l'équipe de Jean-Paul Montanari avec le concours de Mathilde Monnier. S'appuyant sur le succès de l'édition 2002, l'édition 2003 sera conduite de la même manière : durée ramassée et spectacles non-stop toute la journée à Montpellier et dans les environs. Plus de 50 représentations, dont un très grand nombre de créations mondiales, figurent à l'affiche. La danse sous toutes ses formes enfièvrera la ville, en particulier le Tango argentin qui envahira le Corum, l'Esplanade et les allées d'Odysseum pour une série de démonstrations grand public.

EXPOSITION "BONJOUR, MONSIEUR COURBET !"

La grande exposition d'été a ouvert ses portes au public le 28 mai au Pavillon du musée Fabre, et présente des œuvres de la collection Alfred Bruyas. Ce dernier a constitué une des collections les plus remarquables du 19^e siècle qui a contribué à la renommée du musée Fabre de Montpellier dans le monde. C'est en effet un ensemble exceptionnel d'œuvres des plus grands maîtres de son temps, Courbet, Delacroix, Géricault, Corot, Millet... qu'il légua à la Ville en 1876.

Avant le départ de cette célèbre collection pour une prestigieuse exposition dans quatre musées américains entre mars 2004 et mars 2005 (Virginia Museum of Fine Arts, The Sterling and Francine Clark Art Institute ; The Dallas Museum of Art ; The Fine Arts Museums of San Francisco), le musée Fabre a voulu rendre hommage à ce donateur exceptionnel en choisissant dans son fonds un ensemble de 110 peintures, 30 dessins, 20 sculptures, spécialement restaurés pour cette exposition sans précédent au sein du Pavillon du musée.

OLYMPIADES DES RETRAITÉS

Le 11 juin prochain, les Olympiades des Retraités fêteront leur 13^e édition. Plus de 1100 participants se retrouveront sur l'Esplanade pour participer aux épreuves traditionnelles, et au spectacle de l'après-midi. Depuis plus de quatre mois, les représentants des quinze clubs de l'Age d'Or de la Ville se mobilisent pour travailler le chant, la chorégraphie, fabriquer les costumes. Cette treizième édition mettra en avant, l'engouement de nos concitoyens pour la chanson, puisque huit chorales sont déjà annoncées, et pas moins de vingt prestations individuelles. Un espace inter-générationnel, permettra cette année encore, la rencontre des aînés et des plus jeunes, puisque

participeront également à la fête les enfants des centres de loisirs de trois Maisons pour tous : George-Sand, Pierre-Azéma et Georges-Brassens.

Cinquante coupes, 11 trophées, et 20 médailles seront distribués à l'occasion de cette grande fête. Remercions et félicitons d'ores et déjà, les artisans de cette rencontre, les participants, mais aussi la direction de l'Age d'Or, le service du protocole, le service des sports, les Maisons pour tous, les associations qui encadrent les activités, et bien entendu, tous les bénévoles...

MUSIQUES

Annonçant l'été et le festival de Radio France et Montpellier, juin c'est aussi le mois de la musique dans les rues de la ville, avec en particulier la fête de la musique le 21 juin. Bien sûr, à ce jour, le programme n'est pas complet, mais voici quand même quelques pistes : pour les amoureux de classique, concert gratuit de l'Orchestre National de Montpellier à l'Opéra ; concert électro sur l'Esplanade de l'Europe ; ambiance variété et bodéga sur la place Jean-Jaurès ; bal populaire place du Nombre d'Or ; ambiance tango Place Dyonisos ; musique rock, blues et jazz au Peyrou ; chorale et orchestre de chambre salle Molière ; musique orientale au Plan Cabanes ; plateau arabo, andalou, flamenco, tzigane place Salengro ; soirée rock, blues à Odysseum.

La musique, c'est aussi le festival des Fanfares organisé pour la huitième année consécutive par L'Arc-en-ciel des Faubourgs qui animera pendant deux jours, les 13 et 14 juin, les quartiers Beaux-arts et Boutonnet.

Musique aussi dans l'Ecusson avec les soirées musicales de Sainte-Anne du 13 juin au 9 juillet, soirée gratuites organisée par l'association Nouveau Saint-Anne, et les soirées Jazz (également gratuites) à Saint-Roch organisées par le Comité de quartier Saint-Roch et Ecusson.

PHOTO

La photo tient aussi sa place dans ce panorama culturel : avec la grande exposition de la collection de cartes postales du photographe-éditeur suisse Armand Deriaz, à la Galerie Photo jusqu'au 21 juin, et le premier Marathon photographique qui se déroulera les 7 et 8 juin à l'initiative de l'association des Photogènes, avec la participation de plus de 300 personnes.

Toutes ces animations concourent à faire de Montpellier une destination branchée où les touristes aiment séjourner et de ce fait constituent des éléments importants du développement économique de la ville. Mais les premiers bénéficiaires de ce programme riche et festif sont les Montpelliérains eux-mêmes. Profitez-en !

Georges Frèche
Maire de Montpellier



MONTPELLIER en images



Journée historique pour le Montpellier Handball, sacré champion d'Europe le 4 mai dernier à l'issue du match qui l'opposait, au palais des sports René-Bougnol, à l'équipe espagnole de Pampelune. Plusieurs milliers de Montpelliérains ont suivi la retransmission de cette rencontre sur écran géant place de la Comédie.

Le 58^e anniversaire de la journée Nationale du Souvenir de la Déportation a été marqué, les 26 et 27 avril derniers, par différentes cérémonies qui ont rassemblé les associations de déportés, d'internés et des familles de disparus.



Le Carré Sainte-Anne présente jusqu'au 15 juin une exposition consacrée aux peintures récentes de Marc Aurelle, professeur à l'Ecole Supérieure des Beaux-Arts d'Aix-en-Provence, qui vit et travaille à Baillargues. Le vernissage de cette exposition s'est déroulé le 6 mai dernier.

Les cérémonies marquant la commémoration du 8 mai 1945, date de fin des combats en Europe et de retour à la liberté pour toutes les nations, se sont déroulées en présence des associations d'anciens combattants et victimes de guerre. A l'issue de la cérémonie militaire et de la prise d'armes, des hommages ont été rendus au Monument des Martyrs de la Résistance et au Monument aux Morts de toutes les guerres



Le 5^e Aplec de Montpellier a réuni de nombreux amateurs de musique et de danse traditionnelles catalanes, le 10 mai dernier, sur l'esplanade Charles-de-Gaulle.



Le 14 mai, l'Espace Montpellier Jeunesse félicitait les lauréats de la Bourse Initiative Jeunes. Une bourse financée par la Ville de Montpellier, destinée aux Montpelliérains âgés de 16 à 25 ans, qui leur permet de poursuivre des projets individuels

ou de groupe dans les domaines de la solidarité internationale, de la vie de quartier ou de l'action culturelle. Josianne Collerai, adjointe au maire déléguée à la jeunesse, présidait cette manifestation qui a permis aux lauréats, de présenter aux autres candidats, aux partenaires, à la presse et au public, un suivi de leur action.



- L'association El Hand'Art a organisé
- du 16 au 18 mai au Corum, dans le cadre de
- l'année européenne des personnes handicapées
- et avec le soutien de la Ville, une manifestation
- artistique réunissant des artistes handicapés
- et non handicapés.

De nombreuses animations ont été organisées à l'occasion du match de 1/2 finale du Top 16, Championnat de France de Rugby, qui s'est déroulé le 31 mai au stade de la Mosson. Dès le 21 mai, une mini Coupe du Monde de Rugby a réuni de nombreux enfants, au stade Sabathé, autour de cet événement sportif qui a passionné les amoureux du ballon ovale.



Une centaine d'artisans ont participé à l'Antigone de l'Artisanat organisé du 23 au 25 mai sur les places du Nombre d'Or et du Millénaire dans le quartier Antigone. L'inauguration s'est déroulée en présence de Gabrielle Deloncle, adjointe au maire déléguée à l'Artisanat et de Jean-Pierre Courseille, président de la Chambre de Métiers de l'Hérault.



- La 18^e édition de la Comédie du Livre s'est déroulée
- du 23 au 25 mai 2003. Elle a été inaugurée par le maire
- en présence d'auteurs chinois, invités d'honneur de la
- manifestation cette année, ainsi que de Marie-Christine
- Chaze, vice-présidente de la Communauté d'Agglomération
- de Montpellier, présidente déléguée de la Commission
- Culture, de Jacques Bioulès, président de l'Association
- Comédie du Livre et de Philippe Lapousterle,
- délégué général de la Comédie du Livre.



Une cérémonie a été organisée le 25 mai à la mairie annexe de Grammont, à l'occasion de la Fête des Mères, cérémonie au cours de laquelle la médaille de la famille française a été remise à des mères de familles nombreuses et méritantes.



ARTS DU CIRQUE

Le Centre des Arts du Cirque Balthazar propose des stages hebdomadaires "Arts du cirque" pour l'été, du 30 juin au 29 août 2003. Ces stages s'adressent aux enfants à partir de 3 ans et sont adaptés aux différents âges et niveaux : stages Circomotricité de 2 heures par jour pour les 3/5 ans (atelier ludique amenant à un travail global autour du mouvement et de l'expression à partir des disciplines et du matériel des arts du cirque), stages Découverte de 3 heures par jour pour les 6/8 ans (découverte des arts du cirque à travers 5 disciplines : acrobatie, jonglerie, expression, équilibre et aériens) et stages Initiation de 3 heures par jour pour les 6/8 ans, les 9/11 ans et les 12/15 ans (apprentissage des bases dans les domaines techniques et artistiques des arts du cirque). La plaquette détaillée de ces différents stages est disponible au Centre des Arts du Cirque Balthazar, 24, rue de la Croix du Capitaine à Montpellier (tél. : 04 67 62 28 36). Email : ass.balthazar@wanadoo.fr

**PASSERELLES :
ÉCOUTE ET
ORIENTATION POUR
LES VICTIMES DE LA
SHOAH ET LEURS
ENFANTS**

Créé par le Fonds Social Juif Unifié, Passerelles est un nouveau service d'écoute et d'orientation destiné à celles et ceux qui ont traversé les années d'occupation, qui ont connu le temps des rafles, des déportations, de la clandestinité, qui ont aujourd'hui envie de dire, de partager, d'être écoutés, de renouer avec la vie juive ou d'obtenir des informations sur leurs droits. Ce service est accessible gratuitement en composant le 0 800 39 45 00 (N° Vert).

SALON DU CHEVAL

Le 4^e Salon du Cheval de Montpellier se déroulera du 29 octobre au 2 novembre 2003 au parc des expositions. Cette édition sera placée sous le signe de la Camargue et du cheval Camargue qui, au delà de sa fonction agricole première, est aujourd'hui très apprécié pour l'équitation de loisirs et présent dans les concours hippiques, de dressage et en spectacle.

LA MATERNITE RESTE AU CHU ET EN L'ETAT

On reverra des bébés dans les locaux de l'ancienne maternité transformée en crèche

Quel avenir pour les locaux de l'ancienne maternité libérés par le déménagement du commissariat central dans le nouvel hôtel de police ? Pourquoi pas une crèche ? Le point avec le directeur général du CHU, Guy Vergnes.



Il y a plusieurs années, le CHU avait annoncé qu'il vendrait les locaux de l'ancienne maternité. Est-ce toujours d'actualité ?

Le conseil d'administration avait décidé, il y a fort longtemps, de procéder à la vente de l'Aiguelongue, l'ancienne maternité, l'hôpital général Saint-Charles, Bionne... pour financer Arnaud de Villeneuve. Ce n'est plus d'actualité pour l'ancienne maternité. Je vais proposer que l'on revienne sur cette délibération pour garder ce bâtiment et pour décider de son affectation.



avons deux crèches, l'une à Saint-Eloi, et l'autre à Boutonnet. La première, très vétuste doit être démolie dans le cadre d'une restructuration prévue sur l'ensemble. Celle de Boutonnet n'est pas mieux et cela nous coûterait aussi cher de la mettre aux normes que de la démolir. Donc il me semble que l'on pourrait prendre une partie de cette ancienne maternité pour y regrouper les deux crèches. J'y vois plusieurs avantages : ce serait bien situé entre Saint-Eloi et le groupe Lapeyronie / Amaud de Villeneuve, il y a le tramway qui passe devant, et des petits jardins pour les enfants.

Une crèche, même grande, occuperait tout l'espace ?

Non, à mon avis, l'ensemble des bâtiments ne seront pas occupés. Sur la partie restante, on étudiera la meilleure affectation : les locaux pourraient très bien être dédiés à des bureaux affectés à des chercheurs, une délocalisation de certains bureaux ad-

ministratifs, le service social du personnel par exemple.

Concrètement où en est le projet ?

Une étude est en cours à l'heure actuelle. Elle doit d'abord évaluer les besoins, en tenant compte de l'évolution de la pyramide des âges du personnel du CHU qui va très probablement d'ici 4 ou 5 ans connaître un fort rajeunissement et donc qui fera des bébés ! En fonction des résultats, l'étude déterminera la faisabilité du projet, et son emprise sur l'ensemble des bâtiments disponibles.

Dès que le bureau d'études pourra remettre la faisabilité de l'affaire, on la soumettra au conseil d'administration.

Parallèlement, nous travaillons avec la Caisse d'allocations familiales pour bâtir le plan financier et en particulier régler les problèmes de financements relais qui seront nécessaires le temps de vendre Boutonnet, ainsi que ceux soulevés par l'obligation que fait la Caf d'ouvrir l'équipement à 30% de familles extérieures au CHU. Mais des solutions sont à l'étude pour résoudre ces deux difficultés.



Photo de famille : autour des professeurs Laffargue, Caderas de Kerleau, Viala, Durand et Hédon, le personnel de la maternité avant son départ vers Arnaud-de-Villeneuve en 1993

TAM

Fréquence, accessibilité, information : la ligne 15 améliore son offre

Un bus toutes les 5 minutes aux heures de pointe, l'accessibilité complète pour les personnes à mobilité réduite avant la fin de l'année, l'information en temps réel aux arrêts...

Pour la ligne 15, 2003 est l'année des nouveautés.

Première ligne du réseau de bus de l'agglomération de Montpellier, avec 18 000 voyageurs transportés chaque jour, la ligne 15 (Pierre de Coubertin - Gares) relie le quartier de la Mosson au centre ville en desservant au passage Celleneuve et le Petit Bard.

Cette ligne qui a été, voici maintenant quelques années, le lieu de l'installation du premier axe prioritaire, bénéficie déjà de sites protégés et de priorités absolues aux carrefours, ce qui permet à ses 28 bus d'atteindre une vitesse commerciale supérieure à celle des autres lignes.

Grâce à la politique d'amélioration engagée par l'Agglomération de Montpellier pour renforcer son attractivité, cette ligne du réseau TAM bénéficie désormais (depuis le 31 mars dernier) de fréquences de passage renforcées tous les jours, en heures de pointe comme en heures creuses. Ainsi, du lundi au vendredi, l'intervalle entre deux bus est

de 5 minutes aux heures de pointe et de 6 minutes aux heures creuses. Le samedi, cet intervalle est de 8 minutes toute la journée. Il est de 10 minutes le dimanche matin et de 15 minutes le dimanche après-midi.

Parallèlement à l'amélioration des fréquences de passage des bus, et après la mise en place de bus à palettes permettant l'accès direct des personnes à mobilité réduite sur la ligne 12, Montpellier Agglomération, dans le cadre de son programme d'accessibilité, a engagé la mise en place de ce même type d'équipement sur la ligne 15. L'aménagement des quais aux arrêts (rehaussement à 23 cm) est déjà réalisé sur la quasi totalité des 66 arrêts que compte la ligne. Dans le courant du dernier trimestre 2003, les bus seront équipés de palettes rétractables et des espaces réservés aux personnes à mobilité réduite seront amé-



A l'image de ceux de la ligne 12 (notre photo), les bus de la ligne 15 seront accessibles aux personnes handicapées avant la fin de l'année.

nagés à l'intérieur des véhicules. Enfin, dès la rentrée de septembre, 20 bornes d'information des voyageurs similaires à celles qui équipent les stations de la première ligne de tramway seront installées aux principaux arrêts de la ligne 15. Ces bornes annonceront le temps d'attente du prochain bus et diffuseront des messages sur les conditions de fonctionnement de la ligne et du réseau.

FÊTE DE LA MUSIQUE

En attendant le programme complet de la soirée du 21 juin, quelques pistes pour fêter la musique à Montpellier : pour les amoureux de classique, concert gratuit de l'Orchestre National de Montpellier à l'Opéra Berlioz (entrée gratuite) ; sur l'esplanade de l'Europe, concert électro avec FM RTS ; sur la place Jean Jaurès, dès 12h, ambiance variée, puis bodéga, puis DJ... ; place du Marché aux Fleurs, c'est la Villa Rouge qui installe ses platines ; place du Nombre d'Or : bal populaire ; place Dyonisos, ambiance argentine avec le trio Tango Madame ; au Peyrou, une soirée assurée par le Sax'Aphone avec France Bleu Hérault : musique rock, blues et jazz... ; Salle Molière (derrière l'opéra Comédie) soirée chorale et orchestre de chambre ; Plan Cabanes, musique orientale ; place Salengro (Figueroles) : la Coca International, plateau arabo-andalou-flamenco-tzigane ; Odysseum : soirée rock blues...

LES COULISSES DU BÂTIMENT

A l'initiative de la Fédération Française du Bâtiment, 500 chantiers ouvrent leurs portes, le 14 juin de 10h à 17h, pour faire découvrir au public les coulisses d'une activité aux métiers méconnus. A Montpellier, c'est le chantier de la clinique Oc Santé, à Odysseum, qui a été retenu pour cette journée de découverte. Au programme, un circuit de visite du chantier et des informations sur l'ouvrage en construction mais aussi une présentation des différents métiers, des offres d'emplois, des perspectives de carrière, des adresses utiles...

SCALPP : UNE INNOVATION AU SERVICE DE LA ROBOTIQUE MÉDICALE

Scalpp (pour Système de Coupe Automatisé pour Le Prélèvement de Peau) est le premier robot de prélèvement de peau au service de la chirurgie réparatrice. Encore à l'état de prototype, ce robot constitue une véritable petite révolution dans l'univers de la robotique médicale. Spécifié par le Laboratoire d'informatique, de robotique et de microélectronique de Montpellier (LIRMM CNRS Université Montpellier III), il a été conçu en étroite collaboration avec le Service des Brûlés de l'Hôpital Lapeyronie de Montpellier et réalisé par la société Sinters.



Un dispositif provisoire a d'ores et déjà été réalisé pour mettre fin au stationnement anarchique dans la rue Foch.

L'aménagement de la rue Foch et de la place des Martyrs de la Résistance, qui concerne le réaménagement global de la voie sur la totalité de son linéaire (450 mètres) va faire l'objet d'un concours

GRAND CŒUR

Lancement d'un concours de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la rue Foch et de la place des Martyrs de la Résistance

d'architecture et d'urbanisme de niveau européen.

Le projet consiste à retravailler les trottoirs, à canaliser les flux de véhicules dans des files séparées et à mettre en place un éclairage de très grande qualité. La promenade piétonne serait ainsi plus confortable et la circulation automobile sécurisée.

Une continuité du traitement minéral (en pierres naturelles) donnera une identité forte à cet accès majeur du cœur de la ville, issu d'une percée urbaine remarquable de dix-neuvième siècle, calibrée sur la perspective de l'Arc de Triomphe.

Le concours inclut l'éclairage du périmètre qui s'élargit aux quatre places attenantes : la place Sainte-Anne, la place de la Ca-

nourgue, la place du Marché aux Fleurs et la place Jean-Jaurès. C'est un des éléments du plan d'illuminations de Montpellier Grand Cœur.

Cinq équipes de renom (architecte, urbaniste ou paysagiste, associés à un éclairagiste) seront amenées à produire une esquisse et un jury constitué à cet effet retiendra le meilleur projet. Les travaux seront découpés en deux ou trois tranches : une première ira de l'Arc de Triomphe à l'amorce de la place des Martyrs de la Résistance, une seconde inclura la place des Martyrs de la Résistance et le tronçon de la rue Foch qui se situe au delà (vers la rue de l'Aiguillerie) et une dernière tranche concernera l'espace Philippe VI de Valois (partie haute de la rue de la Loge) et le pourtour des Halles Castellane.

Le lauréat sera désigné fin 2003. Les études de réalisation et les appels d'offres sont prévus en 2004 pour un début des travaux en 2005.

90 PLACES DE PARKING À VÉLOS DISPONIBLES DANS 5 PARKINGS TAM

L'installation de parcs à vélos dans 5 parkings* gérés par TaM s'inscrit dans le cadre de Grand Cœur et vise à développer la pratique du vélo à Montpellier. Au total, 90 places pour vélos sont disponibles. Les parcs à vélos sont situés face au poste central du parking afin d'assurer une surveillance. Le stationnement est gratuit. *Corum (20 places), Gambetta (20 places), Arceaux (20 places), Europa (20 places) et Arc de Triomphe (10 places)

SOLIDARITÉ AVEC LES ALGÉRIENS APRÈS LE SEISME

La ville de Montpellier veut venir en aide aux victimes de la tragédie qui frappe le peuple algérien après le violent tremblement de terre, et met tout en oeuvre pour une solidarité rapide et concrète. Les personnes qui souhaitent faire des dons peuvent les faire parvenir au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) avec la mention "Solidarité Montpellier - Algérie". Renseignements : Direction des Relations Internationales tél. 04 67 34 70 11 ou CCAS, tél; 04 9952 77 01

14 JUIN : 8^e ÉDITION DES JOURS DU NEZ ROUGE

Les jours du Nez Rouge : une mobilisation nationale pour un pied de nez à la fatalité. C'est un événement national, festif et solidaire, qui se déroule dans près de 200 villes de France grâce à un réseau de plus de 2000 bénévoles. Campagne d'information et d'appel à la générosité du public, les Jours du Nez Rouge permettent de sensibiliser le grand public à l'existence des maladies rares. Des nez rouges de clown sont proposés en échanges d'un don de 3 euros. Grâce aux fonds collectés, la Fédération des Maladies Orphelines finance des projets scientifiques, des missions sociales et des actions en faveur d'une amélioration de la qualité de vie des malades

Le plein d'activités avec la carte été jeunes

Un maxi programme pour un mini budget : disponible pour 25 euros, la carte été jeunes permet aux Montpelliérains âgés de 12 à 25 ans de pratiquer une multitude d'activités au cours de l'été.

Allez nager à la piscine olympique d'Antigone, aller au cinéma, à la patinoire ou au planétarium, jouer au tennis, assister à des spectacles du Festival de Radio France ou de Montpellier Danse... Toutes ces activités - et bien d'autres encore - sont offertes par la carte été jeunes qui est proposée à tous les jeunes Montpelliérains âgés de 12 à 25 ans.

Disponible au prix de 25 euros, la carte été jeunes a été créée par la Ville de Montpellier et bénéficie cette année de la contribution de Montpellier Agglomération. Délivrée à l'Espace Montpellier Jeunesse, à l'Office du Tourisme ainsi que dans les Maisons pour tous (il suffit pour cela d'être muni d'une pièce d'identité, d'une photo et de 25 euros), la carte été jeunes est remise à ses acheteurs accompagnée d'un "camet vacances" dont chaque ticket permet l'accès à une activité différente. Un véritable passeport qui permet de pratiquer ses activités préférées, d'en essayer de nouvelles et de découvrir Montpellier et ses équipements sportifs ou culturels tout en allant à la rencontre d'autres jeunes au hasard d'un match de tennis ou d'une visite de la ville.

Renseignements : Espace Montpellier Jeunesse 6, rue Maguelone - 04 67 92 30 50

Tous les "plus" de la carte été jeunes

- **Planétarium**
Une entrée au Planétarium Galilée, à Odysseum
- **Patinoire**
Une entrée à Végapolis, patinoire de Montpellier Agglomération
- **Cinéma**
Une place de cinéma au Royal Une place de cinéma au Gaumont Comédie ou Multiplexe Une place de cinéma au Cinéma Diagonal
- **Exposition**
Une visite de l'exposition d'été au Pavillon du Musée Fabre
- **Danse**
Une place à Montpellierdanse03/Festival
- **Musique**
Deux places de concert pour le Festival de Radio France
- **Football**
Deux places à un match au stade la Mosson
- **Tennis**
Au Montpellier Tennis Club de Grammont Au Tennis Club Les Garrigues
- **Piscines**
Une entrée à la Piscine Olympique d'Antigone Dix entrées en piscine Un baptême de plongée bouteille en piscine
- **Restauration**
Un repas chez MC Donald's
- **Laserquest**
Un partie au Laser Quest Montpellier
- **Squash**



Deux séances d'une heure de jeu au Squash Club de Montpellier

- **Bowling**
Une partie au Bowling de Montpellier
- **Snooker**
Une heure d'initiation au "snooker", billard anglais
- **Echecs**
Deux séances d'une heure de pratique de jeu
- **Inscription gratuite** pour l'ensemble du réseau des médiathèques et bibliothèques de l'agglomération de Montpellier
- **Prévention Santé**
Visite de l'exposition Prévention-Santé au Centre Epidaire
- **Visite Guidée**
Découverte de la Ville avec l'Office du Tourisme
- **Location Vélo**
Une journée de location de vélo ou VTC avec TaM

L'Amigo : le bus des noctambules



Pour des nuits sans ennuis

Que l'on soit sans permis ou sans voiture, chacun trouve dans l'Amigo un moyen de locomotion adapté à ses besoins et ses loisirs. Certains, jouant la carte de la prudence, l'utilisent pour se déplacer en toute sécurité, sans soucis de la conduite automobile. Mais l'Amigo, c'est aussi la liberté. Plus besoin de s'attendre pour rentrer, la navette vous ramène à bon port quand vous le souhaitez. Et puis à bord de chaque bus, en

Pour garantir un retour de boîte de nuit en toute sécurité, l'Amigo, service mis en place par TaM, dessert les discothèques de la route de Carnon et de la route de Palavas, tous les jeudis, vendredis et samedis, de minuit à cinq heures du matin.

plus du chauffeur, un personnel d'accompagnement a été placé pour sécuriser tous les trajets.

Trois allers, trois retours dans la nuit

L'Amigo fonctionne chaque jeudi, vendredi et samedi. Pour l'aller, les départs ont lieu du Corum à minuit, 0h45 et 1h30, avec un arrêt à Léon-Blum (Antigone). L'Amigo dessert ensuite les 12 discothèques des routes de Carnon et de Palavas : le Palladium, le Souleil, Ysis, El Toto Loco, Havana Night, l'Espace Latipolia, la Croisière, le Matchico, le Pulp, le Contact, la Villa Rouge et le Bal. Différents horaires de retour sont prévus : à 2h30, 3h30 et 5h au départ du Palladium, avec passage au Latipolia, à la Villa Rouge

et à la médiathèque Garcia-Lorca. Les tarifs sont ceux en vigueur sur le réseau TaM et tous les titres de transport sont acceptés à bord.

Tous les arrêts TaM desservis sur le circuit

En bref, l'itinéraire retour de l'Amigo emprunte : l'avenue de Palavas, la place Carnot, les Gares, le boulevard Victor-Hugo, le Corum, l'avenue Saint-Lazare, l'avenue de la Justice, la route de Mende, le rond-point de la Lyre, l'avenue des Moulins, la rue d'Alco, l'avenue des Garrats, la rue de Figari, l'avenue de la Liberté, la rue Albert-Dubout, la place Ernest-Granier et la route de la Mer. L'Amigo marque aussi sur ce circuit, tous les arrêts desservis habituellement par les lignes du réseau TaM.

JUMELAGE MONTPELLIER HEIDELBERG Un 23^e forum ludique et très festif

C'est dans le cadre du Jumelage entre Montpellier et Heidelberg et notamment du COFSEC que 300 jeunes sportifs montpelliérains et leurs associations respectives reçoivent, du 6 au 12 juin, leurs jeunes homologues allemands.

Aïkido, tir à l'arc, basket, quilles, hockey sur glace, escrime, football, gymnastique, handball, judo, rugby, tennis de table, roller, etc. : le sport est décidément très rassembleur. Depuis 1983, c'est le moteur d'un échange particulièrement fructueux entre Montpellier et Heidelberg, notre ville jumelle. Cet échange est à proprement parler, l'œuvre du COFSEC, ce Comité d'organisation du Forum Sportif et culturel qui a été créé dans le cadre du jumelage, afin d'organiser de façon structurée les échanges sportifs et culturels entre les jeunes des associations sportives des deux villes. Des rencontres amicales ont lieu une année sur deux, à Montpellier et à Heidelberg. Le 22^e Forum ayant eu lieu en Allemagne en 2002, c'est à Montpellier d'organiser cette année, pendant une semaine à la Pentecôte, le 23^e Forum culturel et sportif.

50 ASSOCIATIONS ET 6000 FAMILLES MONTPELLIÉRAINES ONT DÉJÀ PARTICIPÉ À CET ÉCHANGE

La vie du jumelage avec Heidelberg est particulièrement dynamique depuis 40 ans. "Je crois pouvoir dire sans me tromper que c'est le jumelage le plus concret de la Ville", précise Serge Caro, président du COFSEC. Bien sûr, dans les trois premières années, l'engouement pour cet échange était plus important que maintenant. Et ils n'étaient pas moins de 500 participants actifs de la Ville de Montpellier à prendre part à chacun des forums. Cela veut dire en clair, qu'il y avait plus de 1000 participants français et alle-

mands qui se retrouvaient réunis aussi bien en Allemagne qu'en France". Cette année, comme les années précédentes, ce sont quand même 300 jeunes Montpelliérains de 14 à 17 ans d'une quinzaine d'associations sportives de Montpellier qui vont recevoir 300 Heidelberggeois du même âge, partageant la même passion pour le sport. La semaine promet d'être intense, ludique et très festive.

UNE SEMAINE DE FÊTE

"Au-delà d'établir et de coordonner les activités des associations, le rôle du Comité d'organisation est de mettre en place, le programme d'accueil et de déplacements des jeunes allemands et de leurs associations explique Serge Caro. Le COFSEC propose ainsi un canevas de quelques points de regroupement de l'ensemble des participants et laisse des créneaux libres à chacune des associations qui effectuent ensuite elles-mêmes leur propre programme d'accueil et d'animations".

Cette année : entraînements et compétitions amicales bien sûr, mais aussi des excursions et visites de la région, des animations musicales grâce à des associations culturelles du Comité, notamment avec la Peña Les Gais lurons, des concours, un rallye culturel en français et en allemand à la découverte de Montpellier et une journée champêtre de clôture du Forum avec ferrade dans une manade. Folklore et dépaysement garantis donc pour nos jeunes hôtes allemands !



Le Montpellier Tennis de Table, dont le président, à l'instar du COFSEC, est également Serge Caro (à droite sur la photo), a été consacré cette année, tout comme le Montpellier Handball, champion d'Europe. Ces deux associations phares participent activement, avec d'autres associations sportives et culturelles très dynamiques de la ville, à la vie du jumelage de Montpellier avec Heidelberg

DES LIENS ET ÉCHANGES PÉRENNISÉS TOUTE L'ANNÉE

L'intérêt, c'est qu'au-delà de ce forum qui scande tous les ans pendant une semaine la vie du jumelage avec Heidelberg, le reste de l'année est également très fécond en rencontres entre montpelliérains et heidelberggeois. Et c'est là que réside la réussite majeure de cet échange mis en place par le COFSEC. "Le jumelage s'effectue dans le domaine familial. C'est effectivement la meilleure approche pour une plus grande connaissance des uns et des autres, précise Serge Caro. Car si les associations sont la courroie de transmission entre le Comité et les jeunes, les familles sont elles, le moteur de l'accueil. Ainsi, une fois le jumelage terminé, les familles accueillantes ont en général toujours envie de connaître la famille de l'enfant qu'ils ont reçu. Les familles se reçoivent ainsi mutuellement pendant toute l'année". LE COFSEC a également tissé des liens d'amitié étroits avec son comité homologue, le SJR Heidelberg. "Et contrairement à ce que l'on pourrait croire, poursuit Serge Caro, la langue n'est pas un obstacle, même si les Allemands sont plus francophones que nous germanophones. En fait, la langue et les difficultés liées à la compréhension font presque partie d'un jeu". C'est en tout cas l'occasion de partager des valeurs simples comme l'amitié et l'hospitalité.

Qu'est-ce que le COFSEC ?

Le COFSEC, Comité d'organisation du Forum Sportif et culturel, a été créé en mars 1983, à l'initiative de la ville de Montpellier dans le cadre du jumelage entre Montpellier et Heidelberg. Il s'ajoute à deux institutions originales nées du jumelage : La Maison de Heidelberg, inaugurée en 1966, qui est un centre de découverte et de promotion de la culture allemande à Montpellier et la Maison de Montpellier, inaugurée en 1986, qui est une antenne de la Ville de Montpellier dans sa ville jumelle. Le Comité d'organisation, lui, a pour but la promotion culturelle, économique et touristique de Montpellier à Heidelberg. Il fonctionne notamment sur le principe d'un échange annuel d'une semaine, à tour de rôle, dans chacune des deux villes. Plusieurs milliers de jeunes ont participé à ces échanges depuis 1980 et chaque année, Pentecôte est synonyme de fête pour tous les acteurs des Forums.

Contact : 04 67 66 62 00.
Internet : www.cofsec.org.

Les clubs partenaires du 23^e Forum sportif et culturel

- Aïkido Montpellier
- Montpellier Arc Club
- Montpellier Basket Mosson
- Sport Quilles Montpellier
- Montpellier Hockey Agglo
- MUC Escrime
- A.S. Foot Saint-Martin Gazelec
- Peña Gais Lurons
- A.S. Guides Apport
- MUC Gymnastique
- Montpellier Handball
- MUC handball
- Montpellier Judo
- Montpellier Rugby Club
- Montpellier Tennis de table
- Ateliers d'Arts Plastiques Jeunes
- Funny Riders
- Association sportive du Collège Las Caze
- Montpellier GRS

L'aventure du jumelage vous tente ?

Toutes les associations sportives et culturelles peuvent intégrer le COFSEC. Pour ce faire, il suffit d'en faire la demande au bureau directeur. La demande est alors transmise à l'homologue du COFSEC, le SJR Heidelberg qui se met en quête d'une association allemande identique qui s'engage à jouer le jeu de l'échange. La réciprocité étant indispensable, l'association montpelliéraine doit elle aussi donner l'assurance de recevoir en retour les membres participants de l'association allemande, une année sur deux.



Place de la Comédie le 6 juin 2001, lors du 21^e forum. Le 40^e anniversaire du jumelage cette année-là a été l'occasion pour la Ville de Montpellier d'accueillir une importante délégation composée de représentants de la municipalité de Heidelberg conduite par Beate Weber, maire de Heidelberg et d'organiser de nombreuses manifestations et festivités

Les caméras renforcent la sécurité et constituent une aide précieuse pour la police

Devant le succès de la vidéosurveillance, et à la demande des Montpellierains, la Ville va renforcer le dispositif : 12 caméras supplémentaires seront installées d'ici la fin de l'année, portant le nombre total à 56.

Les caméras ont fait leurs preuves. En 2002, du premier janvier au 31 décembre, 1012 événements ont pu être traités par les agents du centre superviseur urbain, donnant lieu à 318 interventions de la police nationale et 115 interpellations. A 17 reprises, la police a

demandé une réquisition d'images pour confondre un malfaiteur. D'autre part, la vidéosurveillance a détecté 18 problèmes nécessitant l'intervention de l'ingénieur d'assistance de la ville et 9 nécessitant l'intervention des pompiers.

Mis en place dans le cadre du Contrat local de sécurité, le dispositif de vidéosurveillance a un rôle essentiellement dissuasif. Il vise à sécuriser les lieux, à prévenir la petite délinquance, tout en veillant bien sûr au respect des libertés publiques et des droits individuels des personnes. Les caméras ont été mises en place dans des endroits dits sensibles. Seize opérateurs assermentés surveillent les écrans 24h sur 24. Les images ne sont enregistrées que s'il se passe quelque chose, et seul l'officier de police judiciaire mandaté par le procureur de la République peut obtenir une impression de l'image.

La nature des interventions est variée : 27%

concernent la recherche d'individus, 15% des individus suspects, 14% des rixes, 8% des dégradations, 7% des vols, 6% des recherches de véhicules, 6% le stationnement gênant, 5% des stupéfiants, 5% des agressions et violences, 4% un accident, 3% des vendeurs à la sauvette.

Parallèlement, on ne note aucune plainte des Montpellierains quant à une éventuelle atteinte aux libertés individuelles, ni pour l'implantation des caméras. Au contraire, ils se sentent sécurisés par la présence des caméras et ils sont nombreux à en demander l'installation dans leur quartier. Pour compléter le dispositif existant, à la demande des habitants, par l'intermédiaire des conseils et des comités de quartier, 12 caméras vont être prochainement mises en place, portant leur nombre total d'ici fin 2003, à 56.



Emplacement des caméras

Mosson : 10 caméras

2000 - 2001

- Le Grand Mail
- Rue Heidelberg
- Avenue de Barcelone
- Avenue du Lauragais
- Esplanade de Celleruève
- Rue de la Narbonnaise

2003

- Place d'Italie
- Avenue de Barcelone
- Rue d'Oxford
- Le Grand Mail

Cévennes : 6 caméras

2000 - 2002

- Rue d'Alco
- Rue Paul-Rimbaud
- Avenue du Professeur Louis-Ravaz
- Impasse Edmond
- Rue des Araucarias

2003

- Rue de Coligny

Croix d'Argent : 5 caméras

2000 - 2002

- Avenue Pedro-de-Luna
- Avenue de Vanières
- Rue Heibert

2003

- Place Fourier
- Collège Croix-d'Argent

Près d'arènes : 1 caméra

2000

- Rue Vachet

Port Marianne : 1 caméra

2003

- Rue de Vendémiaire

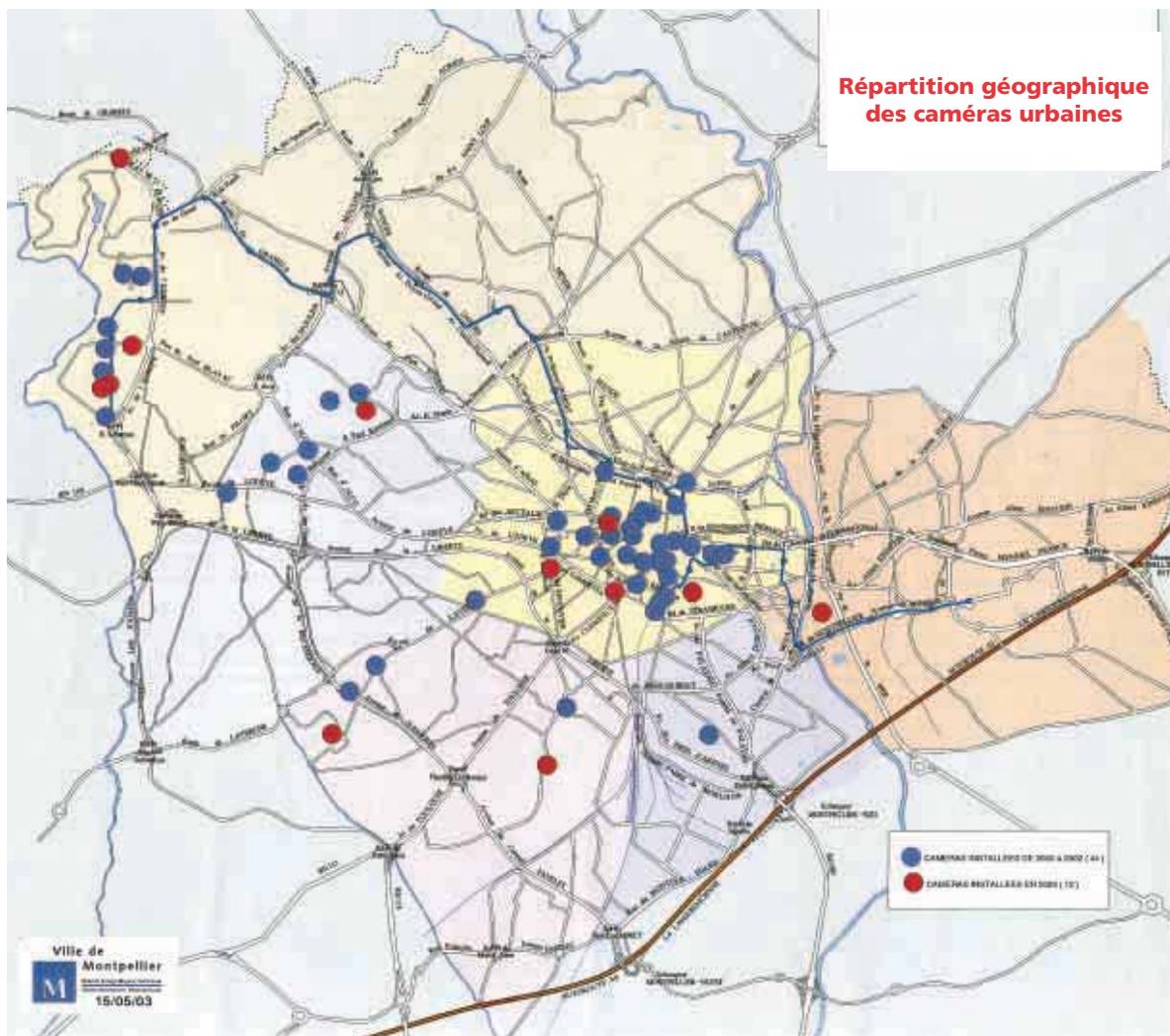
Montpellier Centre : 33 caméras

2000 - 2002

- Place des Martyrs de la Résistance
- Place Jean-Jaurès
- Place de la Comédie (Monoprix)
- Place de la Comédie (Pavillon de l'Hôtel de Ville)
- Place Gibert
- Rue Jules-Ferry
- Rue du Grand Saint-Jean
- Rue de Verdun
- Boulevard de l'Observatoire
- Boulevard du Jeu de Paume
- Place Giral
- Place Paul-Bec
- Allée des Républicains Espagnols
- Place du 11 novembre
- Place Albert 1^{er}
- Rue Saint-Côme
- Rue Ricard-Hilaire
- Rue François-Coppée
- Rue Boussairolles
- Rue de Thèbes
- Place Leroy-Beaulieu
- Rue de l'Aiguillerte
- Place du Petit Scel
- Rue du Palais des Guilhems
- Hôtel de Ville
- Rue du Cannau
- Passage Bruyas
- Place Molière

2003

- Rue Foch
- Place François-Jaumes
- Place Saint-Denis
- Place Salengro





Nouveau Saint-Roch une grande opération d'urbanisme de Grand Cœur

(gares, gare de marchandise, terrain Baurès,
av. Maurin, Clemenceau, place Salengro)



Trois questions à Michel Guibal, adjoint au maire délégué à l'urbanisme

Comment le Nouveau Saint-Roch se conjugue-t-il avec Montpellier Grand Cœur ?

Avec la Zac Saint-Charles, c'est l'une des deux premières opérations d'urbanisme en construction neuve de Montpellier Grand cœur.

Montpellier Grand Cœur, ce projet pour le centre de Montpellier qui va se développer dans les huit prochaines années, concerne non seulement l'Écusson, mais tous les secteurs qui encerclent le centre historique et qui font aujourd'hui partie intégrante du centre ville. Le Nouveau Saint Roch s'inscrit dans cette dynamique et permettra de lancer la rénovation des faubourgs voisins : Babote, Laissac, Aiguerelles etc. C'est cette ouverture sur les quartiers voisins qui a séduit le jury quand il a choisi le projet de Paul Chémétov : la suppression du parking des gares qui permet de créer un vrai percement et de faire de la rue Jules-Ferry une longue avenue de 23 m de large; l'aménagement de la rue Catalans qui devient un mail piéton planté d'une double rangée d'arbres de haute tige, et qui conduit naturellement vers le boulevard Clemenceau et les quartiers voisins ; la création de 3 passerelles qui enjambent la voie ferrée reliant les faubourgs Camot / Aiguerelles au centre historique ; le parc largement ouvert sur l'avenue de Maurin qui se greffe directement sur les faubourgs entourant les boulevards Rabelais, Vieussens... Toutes ces ouvertures, ces "coutures", vont permettre à tous les quartiers voisins de profiter de la dynamique du Nouveau Saint Roch. Cette dynamique se traduira par une impulsion donnée au commerce avec les nouveaux résidents, les gens qui viendront travailler dans les bureaux, les voyageurs ; une valorisation des logements de tout le secteur ; une amélioration de la circulation et des conditions de stationnement avec le nouveau parking ; la rénovation de tout l'espace public : de nouveaux équipements, le parc, l'école, l'équipement culturel ...

Quel est le programme de ce nouveau quartier ?

Autour de la gare, qui va être considérablement agrandie par la SNCF afin d'accueillir TGV et TER plus nombreux, il est prévu de construire 7 à 800 logements, quelque 10 000 m² de bureaux, un important équipement culturel public ou privé, un grand parking public, une école maternelle et un parc arboré de près de 2 hectares ouvert au public, le parc René Dumont. Pour ce grand projet, il fallait un grand architecte : le conseil municipal du 28 avril a avalisé le choix du jury en désignant Paul Chémétov, architecte de renom international, qui a construit, entre autres, le nouveau ministère des finances à Paris sur les bords de la Seine, et la bibliothèque centrale d'agglomération Emile-Zola à Antigone.

Comment une opération de cette envergure est-elle possible en centre-ville ?

Le facteur déterminant, qui a rendu cette opération possible, est le fait que le futur TGV s'arrêtera dans la gare actuelle au lieu de contourner Montpellier comme c'était prévu initialement. Il faut donc nécessairement organiser l'extension de la gare SNCF. Mais, les trains de marchandises, eux, contourneront Montpellier. Il est donc possible de réutiliser le vaste espace de la gare de marchandises pour créer ce nouveau quartier du centre de Montpellier autour de la nouvelle gare et du croisement des trois lignes de tramway. Une opportunité rare que la ville a saisie pour réaliser la dernière grande opération d'urbanisme en construction neuve du centre de Montpellier.



Paul Chémétov
architecte en chef du quartier :
"Un nouveau quartier en costume d'époque, oui mais de notre époque"

"Les références architecturales de ce projet, contemporain dans sa structure, est de renouer avec la tradition des grands parcs. Ce sera peut-être un Peyrou contemporain. Evidemment il ne sera pas fondé sur un aqueduc et une statue du roi, mais je souhaite qu'il ait dans le développement de la ville de Montpellier un rôle d'incitateur comparable."

LE SITE : "UN GRAND DÉSORDRE"
"A Montpellier, la gare de marchandises, qui avait été insérée au 19^e siècle en la mie de la ville, a été rattrapée par l'urbanisation. Les terrains de la gare, aujourd'hui disponibles, jussent une chance pour poser autrement la question du développement de la ville. Le projet s'articule autour de la nouvelle gare de TGV qui va être voisine de l'ancienne. Un TGV c'est 4 ou 500 mètres de long, soit presque la distance qui sépare la Cornède de la gare. Les échelles d'une nouvelle gare vont rien à voir avec les échelles des anciennes gares. L'actuelle, avec son pont square, ses quelques colonnes, semble un peu risible et engagée à la fois avec ses plateformes qui ont été construites sur le côté. Tout le secteur donne l'impression d'un grand désordre."

On se rend compte que le fonctionnement même de l'échange avec les trains express régionaux, les taxis, les bus, le tram, avec tous les gens qui doivent se garer et leurs innombrables voitures, se passent d'une autre façon que dans le rapport frontal entre quelques colonnes et quelques colonnes."

SURMONTER LA COUPURE DES VOIES FERRÉES
"Le projet, qui occupe tous les terrains situés entre le pont de Lattes jusqu'au pont Leyris, en passant par le pont de Sète, doit surmonter la coupure des voies de chemins de fer. Il n'y a aucune raison que sur ce vaste périmètre de plus d'un kilomètre, il n'y ait que trois points de passage qui sont des câbles dans la ville. Le premier effet du projet, c'est de faciliter les passages d'une rue à l'autre, de créer des passerelles."

LA NATURE AU CŒUR DU PROJET
"Quand vous prenez le train, vous laissez des vestes talus plantés. Et au fond, l'idée du parc qui est au cœur du projet permet d'éclaircir le sentiment de campagne que l'on a quand on approche de Montpellier. Ce parc est très grand, près de deux hectares, soit le double de ce qui était demandé dans le programme. Et c'est peut-être pour cela que notre projet a été choisi. Consistait des "maisons" dans un parc en plein centre, c'est un manière de surprendre les gens, de leur donner envie de s'installer dans ce quartier."

UN QUARTIER OUVERT
"Prendre la mesure de la nouvelle gare, assier cette nouvelle gare aux frontières de la ville et de son faubourg et profiter du programme du parc pour faire un autre programme, mais pas un lotissement. Que ce soit pour ceux qui vont y vivre et ceux qui vont y venir, montrer cet espace à partir des voies publiques. Ne pas faire de ce parc un endroit pour des privilégiés, mais un parc ouvert à tous les connoteurs. C'est tout un quartier hétéroclite qui va être remis dans le dynamique de la ville."

Un projet qui s'articule autour d'une gare trois fois plus grande et d'un parc de 2 hectares



UNE GARE TROIS FOIS PLUS GRANDE
La gare actuelle ne sera pas démolie, mais sa taille va tripler grâce à un nouveau bâtiment, en forme de tunnel, recouvert d'une verrière, qui va s'étendre sur la surface de l'ancienne gare routière et enjamber le pont de Sète. Cette extension sera construite pour la SNCF par Jean-Marie Dutilleul. La nouvelle gare disposera de deux entrées, l'actuelle et une nouvelle située au sud du pont de Sète sur une nouvelle place.

UN SOCLE EN LONGUEUR QUI CONTIENT LES VOIES FERRÉES ET LES PARKINGS
Au départ, le programme localisait un parking sur 5 hectares du côté de la rue Pagezy. Mais l'équipe de Paul Chémétov a proposé un parking moins massif et tout en longueur : "Nous avons proposé et fait accepter l'idée d'un parking sur deux étages seulement, allant du pont Leyris jusqu'au pont de Sète, et faisant un socle contenant les voies ferrées. Cette disposition permet de reporter une grande partie des entrées de parkings au niveau du pont Leyris c'est à dire sur la couronne des boulevards ce qui évitera à un bon nombre de voitures de venir embouteiller les abords immédiats de la gare."

LOGEMENTS
Au total environ 700 logements neufs seront construits, dont la moitié dans les 7 tours, côté jardin. Les autres se trouveront dans les immeubles bordant la place, et dans un bâtiment construit tout au sud du quartier. Au total ces nouveaux logements pourront accueillir 2000 habitants.

BUREAUX
Quelque 10 000 m² de bureaux vont être construits notamment de l'autre côté des voies ferrées, entre la place de Srasbourg et le boulevard Vieussens.

UN PARC DE PRESQUE 2 HECTARES
Ce parc public sera l'un des plus grands du centre ville de Montpellier. Il portera le nom de René Dumont, père de l'écologie politique, et sera aménagé sur les anciens terrains Baurès. Parcours d'activités, largement planté, il accueillera également des vastes bassins de rétention pour collecter l'eau en cas de fortes pluies.

UNE VASTE PLACE

Cette place, de forme triangulaire, aménagée sur le parking actuel de la Semans, sera bordée d'immeubles accueillant des bureaux et un grand hôtel. Au centre de la place, une fontaine et des pergolas supportant de la végétation apporteront de la fraîcheur. Le parking actuel des gares sera démolit et remplacé par un immeuble de bureaux. Un nouveau parking de 2000 places sera construit à côté de la poste Rondelet.

POURQUOI "NOUVEAU SAINT-ROCH" ?

La gare de Montpellier n'avait pas de nom. La ville a proposé de lui donner le nom du saint patron de Montpellier, à l'instar de nombreuses villes de France qui baptisent leur gare d'un nom de saint, comme Saint-Charles à Marseille ou Saint-Lazare à Paris. Par extension, le conseil municipal a décidé de donner ce nom au nouveau quartier qui va être aménagé dans le secteur de la gare.

SUR LA PLACE, UN GRAND ÉQUIPEMENT CULTUREL ET UNE ÉCOLE MATERNELLE

La nature de ce grand équipement n'est pas définie. Mais l'objectif d'après Paul Chémétov est précis : "Trouver un équipement culturel, une grande librairie, un grand disquaire ou un ensemble de cinéma, qui accepte d'être un lieu de rendez-vous, de rencontres, de cafés et de services culturels annexes. L'objectif est de récupérer la part marchande de ces activités pour faire un lieu culturel qui soit encore plus populaire, un lieu de rendez-vous, un lieu d'information un lieu de culture et aussi de loisirs."





Perspective depuis la promenade longeant la voie ferrée



L'avis de Jean-Louis Gély, président du conseil de quartier Montpellier Centre

"C'est très important que le quartier Nouveau Saint Roch, ne soit pas vécu comme un nouveau centre isolé, mais qu'il fonctionne comme une plus value pour les quartiers environnants, ceux de l'axe nord / sud comme ceux de l'axe est / ouest"

Que pensez-vous du projet du Nouveau Saint Roch ?

Je pense que c'est un projet très positif, dans la mesure où l'on va créer un lieu dynamique en terme de développement dans un espace qui était jusqu'ici un peu délaissé, avec quelques activités administratives mais beaucoup de terrains vagues. Tout le site était en effet complètement sous valorisé et en outre constituait une coupure de part et d'autre de la voie ferrée entre deux ensembles de quartiers. Occuper cet espace avec du résidentiel, des activités de bureaux, des activités culturelles, bref, mettre en place un vrai quartier est très positif. Il était important aussi d'assurer la liaison entre les quartiers situés de part et d'autre de la voie fer-

rée. Autre point très positif, le fait que le parking de 2000 places soit construit le plus près possible du centre ville.

Comment percevez-vous son articulation avec le centre ville ?

Ce qui me paraît très important c'est que la dynamique créée par le Nouveau Saint Roch, avec les nouvelles résidences, les nouvelles activités, le trafic SNCF, et le grand parking, bénéficie, au-delà du quartier de la gare lui-même, à tout le centre ville. Tel qu'il est conçu, ce nouveau quartier peut rester fermé sur lui-même ou ne s'ouvrir d'une façon sélective que dans une seule direction, le sud, ce qui est naturellement inscrit dans le projet. Mais il

peut aussi, et c'est ce que je souhaite, être un véritable appel d'air vers l'ouest, et constituer un trait d'union avec le centre historique. J'espère que les gens qui viendront au Nouveau Saint-Roch ne seront pas uniquement polarisés par l'axe Antigone, Comédie, Saint-François, mais qu'ils seront aussi polarisés par l'axe Laissac, Saunerie et centre historique. Je ne doute pas que la volonté municipale soit de valoriser ces quartiers et toute la zone de chalandise de ce secteur. Et les obstacles physiques, comme la rue du Grand Saint-Jean ou la place Saint Denis, doivent pouvoir être contournés par un travail d'architecture, d'aménagement paysager, d'organisation des flux, circulation automobile, circulation piétonne ...



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28.04.03

INSTALLATION DE
M. JEAN-CLAUDE ESTEBE

1. Communication des décisions prises depuis la dernière séance publique du Conseil Municipal.
2. Informations du maire.
3. Vœu de soutien aux personnels de l'Éducation Nationale. (cf page 17)
4. Vœu demandant à l'État de prendre en compte la dimension nationale et internationale de l'aéroport de Montpellier Languedoc-Roussillon. (cf page 17)
- 4 bis. Vœu pour les retraités : 37,5 années de cotisation pour tout le monde. (cf page 17)
5. Attribution de délégations au maire conformément aux dispositions prévues par les articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.
6. Modification, à la suite de la démission de M. Olivier Dugrip, de la composition des commissions municipales Projet urbain, politique de la ville et Solidarité, CCAS.
7. Modification de la liste des représentants de la Ville au Conseil d'administration du CCAS.
8. Modification de la composition de la commission extra-municipale d'urbanisme.
9. Approbation de la procédure de passation d'un marché négocié à bons de commande avec l'Hérault du Jour pour permettre à la Ville de faire paraître des annonces légales et réglementaires, conformément à la réglementation en vigueur.
10. Approbation du lancement de la procédure d'appel

d'offres ouvert européen (3 lots) pour la conception, la fabrication et la diffusion du journal municipal Montpellier Tip Top.

11. Convention de partenariat entre la Ville et la Communauté d'Agglomération de Montpellier pour l'organisation de la Comédie du Livre, événement majeur de la vie culturelle à Montpellier.

12. Attribution de subventions dans le cadre du fonds d'aide à la création théâtrale : Compagnie Nocturne (10 000 €) / Compagnie Tir à l'Art (8 000 €) / Compagnie Anabase (6 000 €) / Compagnie Myrtilles (6 000 €) / Compagnie Pourquoi Pas (12 000 €) / Compagnie Faux Magnifico (7 000 €) / Compagnie Juin 88 (6 000 €) / Compagnie Interstices (3 000 €) / Compagnie Point du Jour (8 000 €) / La Rampe (10 000 €).

13. Attribution d'une aide de 76 224,50 €, représentant la participation de la Ville au départ en colonies de vacances d'enfants de familles modestes et défavorisées.

14. Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la proposition concernant le taux de rémunération des enseignants du 1^{er} degré pour les travaux supplémentaires effectués en dehors de leur service normal auprès de la Ville de Montpellier.

15. Avenant de transfert à la SAS Bec Construction Languedoc-Roussillon du marché de gros œuvre des travaux d'extension de l'école maternelle Vincent-Van-Gogh.

16. Actualisation du règlement intérieur du Centre de loisirs municipal Astérix pour permettre l'inscription d'enfants à la demi-journée ou pour une demi semaine de vacances, répondant ainsi aux nouveaux besoins issus de l'évolution du temps de travail des familles (mise en place de la mesure concernant l'aménagement et la réduction du temps de travail et l'extension du travail à temps partiel).

17. Attribution d'une subvention exceptionnelle de 2 500€ à l'Association Eveil en Mouvement qui gère le centre de loisirs implanté dans le groupe scolaire Vert Bois et qui ac-

cueille 35 enfants de moins de 6 ans et 30 enfants de plus de 6 ans.

18. Attribution des Bourses Initiatives Jeunes, aides financières dont l'objectif est de participer à l'émergence de projets individuels ou de petits groupes (en dehors du système associatif classique) conçus par des jeunes de 16 à 25 ans résidant à Montpellier : Gaétan Seguin, 500 € pour la production culturelle "tournée européenne du groupe Absinthe" / Magali Saletes, 1 000 € pour la création d'un centre de loisirs dans un village de Madagascar / Fabien Solaz, 1 000 € pour la production culturelle "Magiquement Vôtre" / Thady Macnamara, 500 € pour la production culturelle "Projet Pinter" / Evelyne Torroglosa, 500 € pour la production culturelle "Récits de Femmes" /



Affaire 93 ; lancement d'un appel d'offres pour la fourniture et l'installation de jeux pour enfants

Isabelle Gondran, 500 € pour la manifestation culturelle "Art scène" / Kaddour Megnafi, 1 000 € pour la production culturelle "Le Tic tac".

19. Approbation de l'annulation des délibérations du 27 juin 2001 portant sur les conditions de mise à disposition des équipements sportifs au Montpellier Volley Université Club et au Montpellier Basket et de la convention de mise à disposition sans exclusivité du Palais des sports Pierre de Coubertin au Montpellier Volley U.C.

20. Le Conseil Municipal décide de donner le nom de Bernard Gasset, décédé le 13 avril 2002, au futur boulodrome couvert situé avenue Maurice Planès dans le quartier Croix d'Argent.

21. Le Conseil Municipal donne son accord pour l'aménagement du parking accueillant les véhicules des utilisateurs et des visiteurs des terrains de

sport situés du côté ouest du domaine de Grammont.

22. Le Conseil Municipal sollicite de l'État le transfert des subventions du "Fonds Sastre" d'un montant de 63 732,84 € initialement affectées à des projets situés sur les aires du Centre nautique de la Paillade et de l'aire multiactivités d'Estanove sur l'opération terrain de football de Grammont.

23. Adoption d'une convention entre la Ville et le Conseil Général de l'Hérault pour l'utilisation des équipements sportifs municipaux par les établissements publics locaux d'enseignement rattachés au département.

24. Personnel municipal : modification du tableau des effectifs.

25. Personnel municipal : recrutement d'un médecin non titulaire de la Fonction Publique Territoriale pour assurer à la demande des interventions auprès des crèches, en qualité de médecin pédiatre et du service communal d'hygiène et de santé, en qualité de médecin référent et vaccinateur, auprès de la population montpelliéraine et des élèves des lycées et collèges.

26. Personnel municipal : actualisation des dépôts de cautionnement concernant les places de stationnement.

27. Le montant des cotes irrécouvrables pour 2002 s'élève au total à 284 650,06 €.

28. Affectation de subventions aux associations : Association El Hand Art (25 000 €) / Association Saint Roch (3 200 €) / Amis du Musée Fabre (1 500 €) / Gospelize (1 000 €) / Association Mélodyssé (1 350 €) / Association Culturelle Israélite de Montpellier (53 000 €).

29 à 35. La Ville accorde sa garantie pour le remboursement de différents emprunts qu'ACM (Office Public d'Aménagement et de Construction de Montpellier) se propose de contracter pour financer la construction de logements ZAC Malbosc (résidence Pierre-Magnol), rue Billie-Holiday (résidence le Giacometti) et ZAC des Consuls de Mer (résidence le Palio).

36. La Ville accorde sa garantie pour le remboursement d'un emprunt que le CCAS se propose de contracter pour financer les travaux de remise aux normes de sécurité de la résidence foyer les Aubes.

37 à 41. La Ville accorde sa garantie pour le remboursement de différents emprunts qu'Hérault Habitat (Office Public des HLM du département de l'Hérault) se propose de contracter pour financer la réhabilitation et la création de places d'urgence au foyer des jeunes travailleurs de Fontcarade et au foyer de la rue Lakanal.

42. La Ville accorde sa garantie pour le remboursement d'un emprunt que l'Association Immobilière du Faubourg Saint-Jaumes se propose de contracter pour financer la reconstruction de l'école élémentaire Sainte-Thérèse, bâtiment des Buisonnets, avenue d'Assas.

43. La Ville accorde sa garantie pour le remboursement d'un emprunt que TAM (Transports de l'agglomération de Montpellier) se propose de contracter pour financer les travaux de remise en état du parc de stationnement du parc de stationnement Gambetta.

44. La Ville, actionnaire de la Société Héraultaise d'Économie Mixte de Construction (SHEMC), adopte les projets de modification visant à mettre les statuts de la société en harmonie avec la loi Nouvelles Régulations Économiques et avec la loi n° 2002 du 2 janvier 2002 tendant à moderniser le statut des SEML.

45. Le Conseil Municipal approuve les projets de modifications des statuts de la SO-MIMON rendus nécessaires par la loi du 2 janvier 2002 tendant à moderniser le statut des Sociétés Anonymes d'économie mixte locales et par la loi du 15 mai 2001 relative aux nouvelles régulations écono-



Affaire 82 : 11 km de pistes cyclables financés en 2003

miques.

46. Approbation du lancement d'un appel d'offres ouvert en vue de l'acquisition d'un véhicule 7 places.

47. Approbation du lancement d'un appel d'offres ouvert pour la maintenance et l'entretien de matériel de reprographie numérique et d'édition informatique.

48. Le Conseil Municipal approuve le programme d'aménagement de la Maison de quartier Jean-Pierre-Chabrol dans des locaux acquis par la Ville dans le quartier des Cévennes, 921 avenue Louis-Ravas. Le projet d'aménagement global permettra de créer six bureaux, deux salles polyvalentes (l'une pouvant accueillir des réunions publiques, l'autre étant dédiée aux réunions de travail), une salle informatique ainsi que les sanitaires, les locaux de rangements et l'ascenseur nécessaire pour rendre accessibles à tous les publics les trois différents niveaux. La première phase des travaux inscrite au budget 2003 consiste en la réalisation de trois bureaux, de la grande salle polyvalente, des sanitaires et de l'ascenseur, la seconde phase étant proposée au BP 2004.

49. Approbation du bilan de la concertation et mise à la disposition du public du dossier concernant l'aménagement de la rue de Nazareth.

50. Le Conseil Municipal, qui avait lancé le 27 mars 2002 un concours de maîtrise

d'œuvre pour la désignation d'une équipe d'architecte urbaniste et paysagiste pour le quartier des Grisettes et le parc du Mas Nouguier, a décidé l'attribution de ce marché au groupement Dubus et Richez, architectes et Global paysagiste.

51. Attribution du marché d'urbanisme architecte coordinateur et du marché de maîtrise d'œuvre des espaces publics du quartier Nouveau Saint Roch à l'équipe Chemetov C+H+ / Nebout / Desvignes / OTH. (cf pages dossier)

52. Le Conseil Municipal approuve le projet de restitution et de restauration des locaux emblématiques de l'ensemble culturel hébraïque médiéval de Montpellier, pour leur ouverture au public, ainsi que le projet de création, dans ces mêmes lieux, d'un centre de rencontres et de recherches scientifiques. Il approuve également la création d'un comité scientifique chargé d'apporter son conseil à la définition et à la réalisation de cette opération ainsi que l'installation de la Nouvelle Gallia Judaïca, une des composantes de l'Unité mixte de recherche 8584 du Centre national de la recherche scientifique. (cf pages 18 et 19)

53. Approbation du lancement d'une étude pré-opérationnelle d'OPAH de renouvellement urbain sur le secteur Gambetta / Clemenceau dans le cadre de Montpellier Grand Cœur 2002-2010. Cette nouvelle opération vise à améliorer le cadre de vie, à favoriser et

conforter un équilibre social harmonieux, à contribuer au développement commercial, à promouvoir la réhabilitation du bâti ancien en luttant contre l'insalubrité et en favorisant la remise sur le marché des logements vacants ainsi qu'à améliorer et renforcer les espaces et les équipements publics.

54. Le Conseil Municipal prescrit, conformément aux dispositions du code de l'urbanisme, la révision du POS partiel ouest pour permettre le développement et la poursuite des activités du groupe Sanofi-Synthelabo (installé à Montpellier en 1973 et qui s'impose, avec 1 100 salariés, comme la plus importante unité de recherche du 2^e groupe industriel pharmaceutique français), activités qui revêtent un caractère d'intérêt général au regard de la croissance économique et du marché de l'emploi de la ville, de l'agglomération et de la région.

55. La Ville de Montpellier lance une nouvelle opération d'aménagement d'un centre de quartier pour le quartier des Cévennes dans le but d'améliorer le cadre de vie, de renforcer les espaces et les équipements publics et de favoriser l'émergence du tissu associatif. Elle sollicite à ce titre toutes les subventions auxquelles ce projet est susceptible d'être éligible.

56. Approbation des objectifs de l'opération d'aménagement proposés par la Communauté d'Agglomération, des modalités de concertation prévues en application du code de l'urbanisme et de la dénomination "Ovalie" pour le complexe de rugby qui va être réalisé sur le site du mas de Touchy, rue de Bugarel, dans le quartier d'Ovalie.

57. Le Conseil Municipal approuve le projet de convention établi entre la Ville d'une part, et Mme Malfreyt et M. Girou d'autre part, fixant le montant de la participation à verser de ces derniers en contribution à l'aménagement de la ZAC Blaise Pascal pour la réalisation d'une construction à vocation d'habitation principale.

58 à 70 - Agrément de candidatures : APAJH, Sci Stratégie Patrimoine, APARD, La Poste (Euromédecine II) ; SCI ADR, Chronopost, SCI FB Investis-

sement, La Plateforme du Bâtiment Saint Gobain Distribution, La Grande Loge de France, SCI La Louve (ZAC Garosud) ; Georges V Région Languedoc Roussillon (Malbosc) ; Praxis médical Technologie (Parc 2000).

71. La Ville décide d'acquérir auprès du département de l'Hérault différentes parcelles situées route de Grabels, en face du Château d'O, pour y réaliser un espace vert et un bassin de rétention dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Malbosc.

72. Le Conseil Municipal décide de l'acquisition de la propriété de la succession Caminal, terrain de 9 490 m² compris dans le périmètre délimité pour créer le parc Malbosc.

73. Le Conseil Municipal accepte la cession gratuite au titre du permis de construire d'un angle de terrain de 78 m² nécessaire à l'élargissement du carrefour avenue du Père Soulas, chemin de Casseyrols.

74. La Ville décide d'acquérir, gratuitement, une parcelle de 22 m² au titre du permis de construire, afin d'élargir la rue François Dezeuze, avec comme conséquence la reconstitution des équipements.

75. La Ville décide d'acquérir des parcelles appartenant à la Communauté d'agglomération, rue du Faubourg de Nîmes, constituant le terrain d'assise du Jardin archéologique des potiers.

76. Le Conseil Municipal approuve l'acquisition de l'immeuble situé 11, boulevard de l'Observatoire, en vue de sa démolition pour permettre la mise en valeur des anciens remparts et de la tour de la Babote.

77. Le Conseil Municipal décide de la remise totale des pénalités et intérêts de retard restant à recouvrer auprès de la SCI Le Vega.

78. Le Conseil Municipal approuve la convention d'occupation temporaire à passer entre la Société Française du Radiotéléphone et la Ville de Montpellier concernant la modification de son relais radiotéléphone implanté sur le site du stade Paul Valéry.

79. Approbation de la convention à passer entre la Ville et l'Université Montpellier I pour la mise à disposition d'un réseau de télécommunications.

80. Le Conseil Municipal approuve la convention à passer entre la Ville et Louis Dreyfus Communication pour la mise à disposition d'un réseau de télécommunications.

81. Approbation de la convention à passer entre la Ville et Louis Dreyfus Communication pour la mise à disposition d'un réseau de télécommunications et le partage d'infrastructures sur le boulevard Paul Valéry et la rue de Cholet.

82. Le Conseil Municipal adopte le programme de travaux d'aménagements cyclables proposé pour 2003 qui prévoit notamment l'aménagement de 11 km de pistes cyclables, l'aménagement de continuités d'itinéraires et l'entretien des équipements existants, la mise en cohérence des itinéraires cyclables jalonnés existants et la création de 500 places de stationnement spécifiques pour les deux roues.

83. La nouvelle voie réalisée à l'occasion de la construction du lotissement "Le parc des magnolias", dans le quartier Croix d'Argent, prend le nom de Charles-Gounod (compositeur de musique française, 1818-1893).

84. En hommage à François Delmas, maire de Montpellier de 1959 à 1977, ancien secrétaire d'Etat à l'environnement de 1978 à 1981, l'avenue de Nîmes est renommée Avenue François-Delmas, pour la partie située entre la place du 11 novembre et la limite communale avec Castelnaud-le-Lez.

85. Les deux carrefours giratoires situés, respectivement, à l'intersection des rues du Pilory et de Favre-de-Saint-Castor et à l'intersection de la rue du Pilory et de l'avenue des Moulins, sont dénommés, pour le premier, Rond-point de Stalingrad et pour le second, Rond-point de Guernica.

86. La nouvelle voie de desserte située entre l'avenue de Gimel et la rue de Malbosc, réalisée à l'occasion de la construction d'un nouveau lotissement dans le nord-ouest

de Montpellier est dénommée rue Jean-Giroux (médecin, ancien doyen de la faculté de pharmacie de Montpellier, 1907-1977).

87. Le Conseil Municipal approuve le lancement d'un appel d'offres ouvert (2 lots : voirie et éclairage public) pour l'aménagement de la rue Aristide-Olivier (entre les rues Clos-René et Boussairrolles) dans le but de faciliter, de favoriser et de sécuriser la circulation piétonne dans ce secteur tout en maintenant cette rue à sens unique pour les véhicules légers.

88. Approbation de la passation d'un marché avec l'entreprise Daynes pour les travaux de peinture de mobilier urbain.

89. Le Conseil Municipal approuve la passation de marchés avec l'entreprise Vialis pour les travaux de signalisation routière horizontale.

90. Avenant n° 1 de transfert du marché n° 260 de fourniture et pose de glissières de sécurité de la société Arbox à la société Appia Equipement de la route.

91. Faisant suite à la décision de la Communauté d'Agglomération qui s'est prononcée favorablement, le 23 décembre 2002, sur le transfert sous sa compétence de la collecte des déchets ménagers, le Conseil Municipal, dans sa séance du 24 mars 2003, a validé le principe de ce transfert qui prendra effet le 1^{er} janvier 2004. Il convenait donc d'adopter le principe et les modalités d'organisation d'un appel d'offres ouvert européen pour le seul marché de nettoiement de la Ville de Montpellier, conformément aux articles 58 à 60 du code des marchés publics.

92. Approbation de la convention à signer avec le département de l'Hérault pour la gestion et l'entretien du carrefour situé entre la rue de la Valsière et la route départementale 127.

93. Approbation du lancement d'un appel d'offres ouvert concernant la fourniture et l'installation de jeux pour enfants, ainsi que de clôtures et de sols souples, pour le service des espaces verts qui procède chaque année à des créations ou au renouvellement d'aires de jeux.

94. Le parc de Celleneuve, qui va être réalisé dans l'ancienne

propriété de la CRAM, est dénommé parc de Dioscoride, du nom de celui qui est considéré, avec Théophraste, comme l'un des pères de la botanique (né à Anazarba en Asie mineure vers 60 avant J.C.) et qui constitua l'un des herbiers les plus importants de l'Antiquité, "De Materia Medica", ouvrage laborieusement recopié et traduit dans de nombreuses langues dont l'arabe et qui resta un ouvrage de référence bien au delà du XVI^e siècle.

95. Le Conseil Municipal approuve le projet d'aménagement du square de l'Intendance du Languedoc, rue d'Aigrefeuille au cœur de l'Ecusson, en petit jardin, le parti pris étant celui de l'évocation des anciens carreaux de plantes médicinales et tinctoriales, en référence aux jardins privés qui existaient dans l'Ecusson et à la tradition de l'enseignement des plantes médicinales qui existait à la faculté de médecine toute proche.

96. Affaire retirée de l'ordre du jour.

97. Approbation du programme de travaux de rénovation de l'aire de stationnement des gens du voyage de Bionne.

98. Adoption du projet de convention d'exploitation du domaine public et de l'appel à candidatures pour le circuit touristique de calèches dans le centre historique.

99. Approbation du lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert pour les illuminations 2003.

100. Adoption de la convention de concession et lancement d'un appel à concurrence concernant l'installation d'un manège de chevaux de bois à l'année sur la place de la Comédie.

101. Lancement d'un appel à candidature pour l'exploitation d'un petit train touristique sur le domaine public.

102. Le Conseil Municipal valide la programmation 2003 pour la vidéo surveillance urbaine consistant en l'implantation de 12 nouvelles caméras sur 5 quartiers. (cf page 10)

103. Approbation d'un avenant concernant le transfert de raison sociale de la société Fabre à la société E.T.D.E. pour le marché 010B2 (vidéo surveillance urbaine).

Vœu de soutien aux personnels de l'Education Nationale

Les différents personnels de l'Education Nationale manifestent depuis quelques semaines leur mécontentement et leurs inquiétudes face aux décisions et projets du gouvernement Raffarin.

Qu'il s'agisse du transfert de certains personnels non enseignants aux départements et aux régions, de la suppression des surveillants et aide-éducateurs ou des projets de modification des cycles à l'école primaire, tous déplorent la méthode employée par Luc Ferry, ministre de l'Education Nationale, qui a multiplié les déclarations contradictoires. Ils estiment que ces décisions, prises sans aucune concertation, constituent les prémices d'un véritable démantèlement du service public de l'Education Nationale et qu'aucune garantie n'est donnée sur le principe de l'égalité des droits à l'éducation sur l'ensemble du territoire.

Aussi, le conseil municipal de Montpellier, réuni dans sa séance du 28 avril 2003, demande instamment au gouvernement et tout particulièrement à M. Ferry, qui n'a pas jugé bon de le faire jusqu'à présent, de lancer une grande concertation avec tous les acteurs concernés : personnels enseignants et non enseignants, syndicats, représentants des parents d'élèves et collectivités locales, afin de préserver la cohérence du système éducatif français.

Adopté à la majorité (10 refus de prendre part au vote : UMP-UDF)

Vœu demandant à l'Etat de prendre en compte la dimension nationale et internationale de l'aéroport de Montpellier Languedoc-Roussillon

Dans le cadre de l'évolution des lois de décentralisation qui a été voulue par le gouvernement Raffarin, l'Etat s'interroge actuellement sur la réorganisation du ciel français et plus particulièrement sur la répartition des aéroports entre aéroports d'importance nationale et aéroports de dimension régionale.

Classé 9^e aéroport sur le plan national avec 1,5 million de passagers, l'aéroport Montpellier Méditerranée est le principal aéroport de toute la région Languedoc-Roussillon. Dans ce contexte, il bénéficie d'avantages déterminants afin d'être classé parmi les aéroports d'importance nationale pouvant bénéficier d'un plan de développement résolument tourné vers l'international.

1. L'aéroport de Montpellier est, au sud de la France, le seul avec Bordeaux à ne pas être saturé et à bénéficier d'une marge de progression importante (jusqu'à 3 millions de passagers dans la configuration actuelle),

2. L'aéroport de Montpellier dessert un bassin de population dont la progression démographique est la plus importante en France,

3. L'éloignement de Montpellier, depuis les grands aéroports parisiens, et ce malgré l'amélioration des transports ferroviaires, plaide en faveur d'une meilleure desserte européenne et méditerranéenne à partir du sud de la France,

4. L'aéroport de Montpellier se situe dans une partie du territoire français offrant une très forte attractivité touristique nationale et internationale,

5. L'aéroport de Montpellier s'inscrit dans un bassin d'emplois qui, depuis 20 ans, est devenu, avec l'aide de l'Etat, un territoire particulièrement propice à l'accueil de centres de recherches publics et privés ainsi qu'à l'émergence de jeunes sociétés innovantes tournées vers les marchés internationaux.

C'est pourquoi, considérant le fait que notre région est classée la plus pauvre de France et que tout le développement économique de ces 10 dernières années a été réalisé dans le secteur tertiaire, notamment le tourisme, le déclassement de l'aéroport porterait un coup mortel au développement de l'emploi dans notre région.

En conséquence, la Ville de Montpellier souhaite instamment que l'Etat donne les moyens à l'aéroport de Montpellier, et donc au bassin d'emplois qu'il dessert, de jouer le rôle international qu'ils ont l'ambition de tenir.

Adopté à la majorité (8 refus de prendre part au vote : UMP-UDF)

Retraites : 37,5 ans pour tout le monde

A l'heure où le syndicat des patrons se dit rassuré sur la perspective d'un allongement de la durée des cotisations de retraites à 42 ans,

Au moment où le ministre des finances s'apprête à proposer au premier ministre le remplacement de la moitié seulement des agents de l'Etat partant à la retraite, ce qui préfigure d'ici 2012 la suppression de 500 000 agents de la fonction publique,

Dans le même temps, le ministre des affaires sociales en appelle à l'opinion pour défendre sa réforme des retraites, accablant ainsi la suspicion de vouloir jouer l'opinion contre les confédérations,

Il est plus utile que jamais de rappeler notre attachement au combat que mènent les organisations syndicales et par là même notre soutien aux mouvements revendicatifs, qui tentent de s'opposer au saccage déguisé du régime de retraite par répartition qui honore la politique sociale de notre pays, ainsi qu'à l'allongement de la durée des cotisations.

Nous affirmons ce jour notre attachement à une durée de cotisation de 37,5 années, tant pour les services publics que pour ceux du privé et notre soutien aux diverses manifestations prévues à Montpellier et en France courant mai.

Adopté à la majorité (10 refus de prendre part au vote : UMP-UDF ; 5 abstentions : non inscrits)

CHANGEMENT D'ADRESSE

La Direction de l'Animation Culturelle de la Ville de Montpellier s'est installée à la Maison de la démocratie, 16, rue de la République. Tél. : 04 67 34 88 80.

WEEK-END DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE D'EMMAÛS FRANCE

Emmaüs France et Emmaüs International se mobilisent en vue de rassembler les moyens d'améliorer la santé, l'éducation et, d'une façon générale, de créer les conditions d'une vie digne et autonome pour des populations en difficulté dans plus de 40 pays du monde. Le mouvement apporte des moyens financiers et du savoir-faire en créant des réseaux, en mettant en relation associations et autorités compétentes pour briser l'isolement et ouvrir de nouveaux horizons. Le 14 juin prochain, des ventes spéciales seront organisées dans la plupart des 113 communautés de compagnons et des 37 comités d'amis Emmaüs en France.

LE BDD : L'EXAMEN QUI DONNE LE SOURIRE AUX ADOS

Depuis le mois de mars, le bilan bucco-dentaire (BDD) est proposé à tous les jeunes à partir de 13 ans et jusqu'à 18 ans. Cette mesure s'inscrit dans la démarche engagée depuis cinq ans par l'Assurance Maladie et la profession dentaire pour développer la prévention dentaire pour les jeunes et faciliter leur accès aux soins. Tous les ans, dans les semaines qui précèdent son anniversaire, chaque jeune reçoit une invitation de la Caisse d'Assurance Maladie à se rendre chez le chirurgien-dentiste de son choix (ou dans un centre de santé) pour un examen gratuit de ses dents. Si des soins courants (plombages, détartrages...) s'avèrent nécessaires, il en est remboursé intégralement.

La synagogue médiévale, la plus ancienne et la mieux conservée d'Europe, retrouvée à Montpellier

Ses vestiges lui ont permis d'être inscrite à l'inventaire des monuments historiques. Les fouilles et travaux de restauration qui débutent, laissent déjà entrevoir la richesse de ce patrimoine culturel inestimable.

"**A** ce jour, la presque totalité du patrimoine hébraïque médiéval d'Europe a disparu, explique Michel Passet, adjoint au maire délégué au patrimoine, c'est dire l'intérêt que revêt la découverte de cette synagogue de Montpellier, la seule à avoir conservé par delà les siècles, la majeure partie de ses structures". Jusqu'à présent, de cet ensemble culturel, seul le mikvé, le bain rituel juif, a pu être restauré, remis en eau et présenté au public par la Ville en 1985. La municipalité n'a cependant réussi qu'en 1998 à acquérir l'édifice-tour monumental, transformé en hôtel particulier en 1771 à partir de plusieurs maisons datant du Moyen-Âge, qui recèle la synagogue. "On ne connaissait son existence qu'à travers d'archives datées de 1277. Un travail de recherche remarquable, aussi bien sur l'histoire du bâtiment que sur son architecture elle-même, a été entrepris par Alain Gensac, architecte à la Ville. Cela nous a permis

de démarrer les travaux rapidement". Mais il faut savoir que cette restauration portera sur plusieurs années et obligera les férus d'histoire à patienter longtemps avant de découvrir la synagogue restituée.

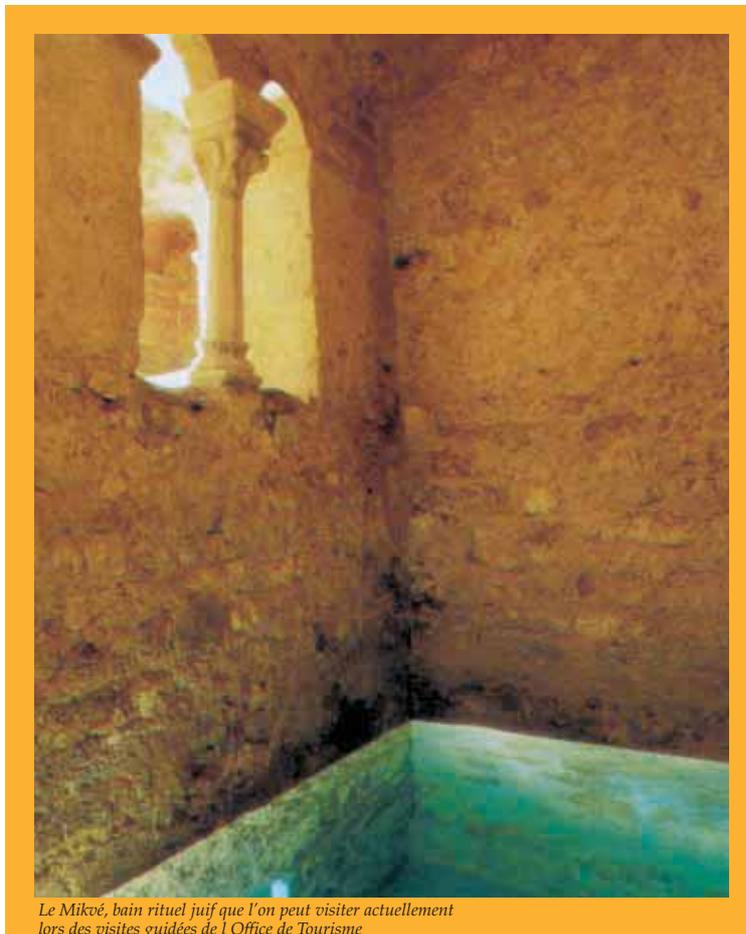
DES VESTIGES EXCEPTIONNELS

A l'intérieur de l'immeuble sis rue Barralerie, au centre de l'ancien quartier juif médiéval, la synagogue est édifée sur trois niveaux : une salle basse est située en sous-sol et la salle principale du rez-de-chaussée est surplombée d'un balcon périphérique et surmontée d'une autre pièce et d'un comble ouvert dont on ne connaît toujours pas l'usage à ce jour. C'est dans une petite pièce adjacente, en sous-sol, qu'est situé le mikvé, avec son bain rituel et son déshabilleur communicant par une baie géminée à colonnette. Dans la maison contiguë se trouve la maison de l'aumône assurant l'accueil et l'enseignement. Enfin dans un l'immeuble privé mitoyen est située une autre salle basse de la synagogue

et probablement des structures en élévation. L'intérêt patrimonial de cet ensemble a justifié une reconnaissance sans équivoque de la part de l'Etat : à l'instar du mikvé, l'immeuble a été inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques le 12 mai dernier. "Une reconnaissance qui est, selon Michel Passet, importante pour la ville en terme de retombées historiques, scientifiques, mais également touristiques".

UN PIERRE AU PATRIMOINE DE L'HUMANITÉ

La Ville souhaite restituer au plus près des dispositions initiales : les grands volumes emblématiques, le mikvé et son accès d'origine, la synagogue sur ses trois niveaux ainsi que le dernier étage avec son comble ouvert. A terme, une présentation de type muséal va permettre au public de découvrir la synagogue et d'appréhender l'importance de la place tenue par la communauté juive dans l'histoire de l'essor médiéval de la ville. Mais auparavant, ce projet de restauration nécessite une étude minutieuse du bâti et également des fouilles archéologiques, car il doit servir de référence dans l'historiographie médiévale des monuments culturels hébraïques européens. C'est après réalisation de cette étude et pu-



Le Mikvé, bain rituel juif que l'on peut visiter actuellement lors des visites guidées de l'Office de Tourisme

Le mikvé, un joyau sauvé par delà 7 siècles

Chanoine Charles d'Aigrefeuille en 1739, à propos du mikvé :

"On y trouve des voûtes souterraines qui répondent à un grand puits, d'où l'on tire de l'eau pour servir à la purification des femmes juives: tout-à-entour, elles avoient des cabines pour se déshabiller ; et dans les murailles de ces cabines, il y a des niches, où l'on mettoit du feu pour les chauffer et des lampes pour les éclairer : à côté, on trouve une plus grande voûte, où il y a quatre ouvertures au haut, par où les femmes juives entendoient la prédication du rabbin".

Alain Gensac, Architecte urbaniste :

"Le bain a été obtenu en perforant le ban de grès, épais d'une trentaine de centimètres, donnant ainsi accès à l'aquifère sous-jacent (tout le sous-sol du centre historique est ainsi constitué de poches d'eau piégées entre les bancs de grès, la véritable nappe phréatique se trouvant à une vingtaine de mètres en dessous, dans les graviers). L'éclairage était assuré par des dispositifs zénithaux ; une large fente ménagée entre deux arcs et des puits de lumière percés dans les voûtes en berceau laisse présager l'existence, au-dessus, d'une cour close, (...). Le déshabilleur ceint d'un banc de pierre, dont seul le côté manquant a été restitué, comporte deux niches en arc plein (...) dont l'usage reste à préciser. Enfin outre la baie à colonette, une autre baie (...) donne sur le couloir à côté de la porte d'entrée. Cette baie pourrait conforter l'hypothèse d'un escalier extérieur donnant du jour au couloir. Le sol qui était en terre battue amendée de chaux, a été remplacé par des dalles."

blication d'un rapport, que la Ville fera une demande de classement au titre du patrimoine de l'humanité auprès de l'Unesco. "Cette synagogue, c'est une pierre apportée à l'histoire internationale, ajoute Michel Passet, et nous allons faire en sorte qu'elle soit la plus riche possible".

UN CENTRE DE RECHERCHE SUR L'HISTOIRE ET LA CULTURE HÉBRAÏQUE

Mais cet ensemble culturel restitué est également destiné à devenir un pôle de la recherche française de haut niveau sur l'histoire et la culture hébraïque. C'est ainsi qu'à l'Institut universitaire euro-méditerranéen Maïmonide déjà installé dans l'immeuble, pourrait se joindre la nouvelle Gallia Judaïca, une des composantes de l'Unité mixte de recherche du Centre national de la recherche scientifique, qui est prête à quitter la région parisienne pour venir s'installer à Montpellier. Cette dernière possède un fonds d'environ mille documents médiévaux, la plus importante banque de données françaises sur le sujet. "La Ville souhaite également mettre à la disposition des chercheurs, sur le modèle des centres de rencontres et de recherches scientifiques fonctionnant à l'étranger, des salles de travail, une bibliothèque et des moyens de recherche et de communications informatisés, termine Michel Passet. C'est pour accompagner la mise en place de ce centre de recherches et également la restauration de la synagogue, qu'un comité scientifique va prochainement être créé".

Visites du mikvé

C'est au cours des visites guidées du centre historique organisées par l'Office de tourisme qui mènent le long des rues vieilles de 1000 ans et plus, que vous pourrez découvrir le bain rituel juif médiéval. Les visites ont lieu tous les mercredis, samedis et dimanches à 15h. Réservation obligatoire au 04 67 60 60 00.



Le quartier juif médiéval au cœur du centre historique

"Au Moyen-Age, (...) Montpellier est une ville cosmopolite, accueillante, ouverte sur les autres civilisations et leurs savoirs, grâce auxquels, elle sera la première ville de France à pouvoir se doter d'une université. Une communauté juive - la plus importante du Midi - s'y établit très tôt, en plein centre ville (...), communauté assurant des charges importantes auprès des Guilhem, les seigneurs d'origine carolingienne de Montpellier - et qui comptait à côté des marchands, de nombreux savants traducteurs des ouvrages médicaux de d'Avicenne, de Maïmonide et d'Hippocrate".

Alain Gensac, Architecte urbaniste

"Une longue histoire lie les fidèles de la loi mosaïque à la Ville de Montpellier. Elle est largement attestée par les sources hébraïques et souvent désignée comme la "Montagne du Temple" (Har Ha-Bait) et même la "Montagne sainte" (Har ha-Kodech). Elle fut comparée à Jérusalem en raison de l'ardeur avec laquelle on y étudiait à l'époque médiévale, la Bible et le Talmud. (...) Au 13^e siècle, le quartier juif se situait rue Barralerie (dénommée Sabaterie Neuve, jusqu'au 15^e siècle). Il comprenait, hormis le mikvé et la synagogue, une maison de l'aumône jouxtant le lieu de culte et destinée à être un asile charitable, un cimetière, des maisons d'études, des boucheries "cashé" et un puits. Ce quartier juif de Montpellier ne fut pas un ghetto avec obligation de résidence comme dans d'autres régions de l'Europe médiévale. Après 1365 (entre-temps, il y eut l'édit d'expulsion de 1306 et le rappel de 1315), sa superficie s'est cependant nettement amoindrie et on assiste à un déplacement vers la rue de la Vieille-Intendance. L'apogée de l'explosion démographique se situe avant la peste noire (1348). Il y avait alors 2000 à 2500 personnes habitant ce quartier".

Carol Iancu, Université Paul-Valéry

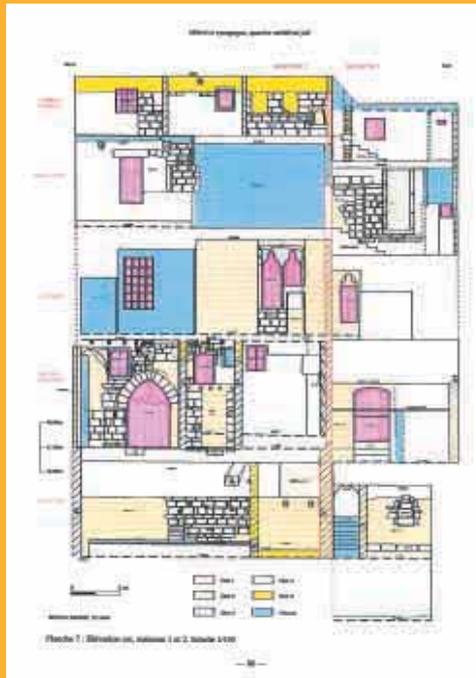
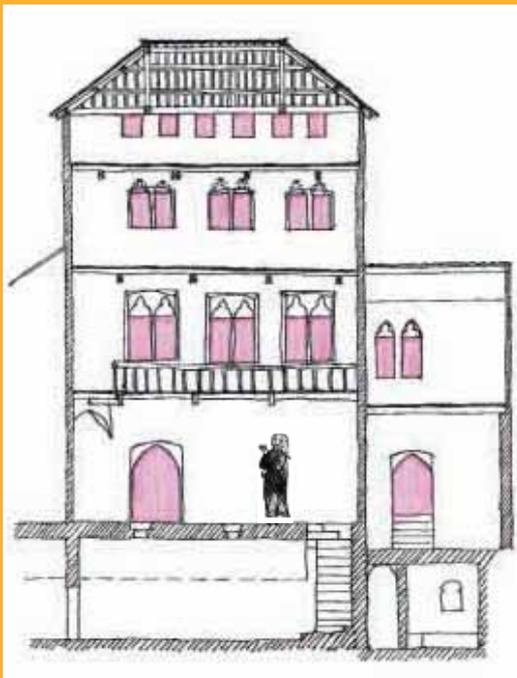
"Les juifs à Montpellier, une histoire millénaire - Bulletin historique de la Ville de Montpellier n°7

22 JUIN : JOURNÉE NATIONALE DE RÉFLEXION SUR LE DON D'ORGANES ET LA GREFFE

Le 22 juin, l'Établissement français des greffes organise la 3^e journée nationale de réflexion sur le don d'organes et la greffe. Ce rendez-vous invite chacun à faire connaître sa position à sa famille. En France, le taux de refus est encore trop élevé, souvent parce que la famille ne connaît pas la volonté du défunt. En faisant connaître votre position sur le don d'organes, condition sine qua non de la greffe, vous donnez plus de chances à un malade d'être greffé. Pour commander un document d'information ou une carte de donneur : 0 800 20 22 24 (N° Vert).

MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF D'AIDE À L'ACQUISITION D'UN CONTRAT DE COUVERTURE COMPLÉMENTAIRE

Le Conseil d'Administration de la caisse primaire d'Assurance Maladie de Montpellier a décidé de financer, sur les fonds d'Action Sanitaire et Sociale, une partie des cotisations d'adhésion à une assurance maladie complémentaire pour les personnes à faibles revenus et dont la demande de CMU complémentaire a été refusée pour des critères financiers. Les demandes pour bénéficier de ce nouveau dispositif se font par le biais d'un dossier de demande de CMU complémentaire et la totalité des revenus du foyer du demandeur ne doit pas dépasser 618,20 euros, soit 10% de plus que le plafond fixé pour la CMU complémentaire. Informations: 04 99 52 53 54.



La synagogue, essai de restitution et coupe de la tour de la synagogue dessinée par Alain Gensac, architecte de la ville.

Calendrier des manifestations sportives

- **4 juin :**
Pétanque (Concours jeunes organisé par Hortus pétanque), 14h, boulodrome Hortus.
- **du 7 au 9 juin :**
Tournoi national multi-sports (organisé par le Club sportif des sourds), 10h, stade Alain-Delylle et gymnase Micheline-Ostermeyer.
- **du 7 au 8 juin :**
Pétanque (Championnat de l'Hérault de jeu provençal doublettes, organisé par Montpellier Pétanque Saint-Martin), stade Robert-Granier.
- **14 juin :**
Skateboard (Compétition), 10 h, skatepark de Grammont.
Fête du quartier Croix d'Argent, 15h, stade Gil-Fayard.
- **15 juin :**
Handball (Tournoi annuel du MH3), 8h, stade Claude-Béal et gymnase Ferrari.
- **17 juin :**
Pétanque (Championnat de l'Hérault Vétérans), boulodrome de Vauguières.
- **21 juin :**
Pétanque (Concours du Clapas Pétanque) Boulodrome du Père Prévost.
- **22 juin :**
Football (tournoi de foot à 6, organisé par A.C.L. Paillade), 8h à Grammont.
- **du 24 juin au 12 juillet :**
Tennis (Tournoi open du Montpellier Tennis Grammont), Grammont.

L'ASPTT : 30 disciplines sportives ouvertes à tous

- Aéronautique
- Aïkido
- Aquagym
- Basket
- Boules lyonnaises
- Bridge
- Club junior
- Course à pied
- Cours de natation pour adultes
- Cyclisme
- Cyclotourisme
- Danses de salon
- Echecs
- Ecole de natation
- Equitation
- escalade
- Football
- Foot corpo.
- Golf
- Gymnastique / gym. pour les enfants
- Judo
- Natation
- Natation synchronisée
- plongée
- Pétanque
- Randonnée
- Ski
- Tennis
- Voile
- Volleyball.

Pour tous renseignements :
ASPTT,
route de Vauguières.
Tél. : 04 99 52 60 70.
Internet :
www.asptt-montpellier.com

Les installations sportives de l'ASPTT deviennent propriété de la Ville

Ce complexe sportif de 4 hectares, situé à Port Marianne, sera dès la rentrée prochaine, mis à la disposition de tous les Montpelliérains. Il en sera de même pour la piscine, qui a été rachetée par l'Agglomération.

La Ville vient de se porter acquéreur, pour un coût de 1,8 million d'euros, de l'ensemble des équipements sportifs de l'ASPTT appartenant à La Poste. L'Agglomération, quant à elle, a fait dans le même temps l'acquisition de la piscine. Ce nouveau poumon vert sportif s'ajoute à l'Est de Montpellier, à celui de Grammont. Mais il ne remet pas en cause l'existence et le fonctionnement de l'ASPTT qui continue à utiliser les équipements comme auparavant.

L'ASPTT CONSERVE SES LOCAUX ET SES CRÉNEAUX HORAIRES

C'est dans le cadre d'une récente réforme que la cession du patrimoine sportif immobilier de La Poste et de France Télécom a été formalisée. L'ASPTT a dès 2002, engagé des négociations entre La Poste, propriétaire du complexe de Vauguières, la Ville et la Communauté d'Agglomération. La Ville s'est donc portée acquéreur de l'ensemble des installations sportives. "Lors de l'acquisition, explique Patrick Vignal, adjoint au Maire délégué au Sport, une convention d'utilisation a établi un droit d'usage prioritaire pour l'ASPTT". Cette association qui est la 1^{re} association multisports du Languedoc-Roussillon, forte de 3800 adhérents, va pouvoir ainsi conserver, en plus de ses locaux, l'ensemble des créneaux horaires de ses 30 sections. Le transfert de propriété qui aura lieu pendant l'été sera effectif dès la rentrée de septembre. "Les installations actuelles, poursuit Patrick Vignal, vont bénéficier de rénovation et d'aménagements qui permettront à toutes les sections sportives d'être relogées dans les meilleures conditions".

DE NOUVEAUX TERRAINS DE FOOTBALL ET DE TENNIS CRÉÉS À GRAMMONT

Ce patrimoine de l'ASPTT qui passe à la Ville est constitué de 2 terrains de football dont un pelousé, d'une salle omnisports, de 9 courts de tennis dont cinq en terre battue, d'un terrain de basket extérieur, d'une salle de gymnastique, d'un boulodrome et d'un club house avec bar et restaurant pour les adhérents. "Des 30 disciplines sportives du club, seuls le football et le tennis vont enregistrer quelques changements à l'horizon 2004, précise Patrick Vignal. En remplacement de terrains de Vauguières, nous construisons



Un des terrains de football



Les terrains de football

La piscine

Les courts de tennis

"La salle omnisports avec le bar, le restaurant et le bâtiment administratif"

ASPTT story

L'ASPTT a vu le jour en 1931 sous l'impulsion de son fondateur Léon Cazal. Au début, le club a regroupé quelques agents des PTT amateurs de pétanque qui se constituèrent en association. Très vite cependant, une section football s'est rajoutée et en 1945, les sections cyclisme, tennis et boxe sont créées. A partir des années 60, le ministère de la Jeunesse et des Sports et le ministère des PTT se sont appuyés sur les ASPTT pour développer la pratique sportive et ont financé d'importantes infrastructures. Ainsi en 1967, alors que le cap du millier d'adhérents est largement franchi, le complexe sportif qui prendra le nom de Léon-Cazal est construit. C'est également l'année où l'ASPTT est élue meilleure ASPTT de France. La piscine s'ajoute au complexe en 1976 et les deux terrains de football en 1988. En 2001, le club organise une grande fête pour son 70^e anniversaire. Avec ses 3800 adhérents et un encadrement diplômé et compétent, l'ASPTT est devenu le 1^{er} club multisports du Languedoc-Roussillon. L'association répond autant à la demande de sport-loisir des enfants et adultes de tous âges, qu'à celle plus ciblée de sport-compétition. Son palmarès au fil des années à l'échelle nationale et internationale, est d'ailleurs très éloquent sur son savoir-faire sportif, notamment dans 5 disciplines phares : la natation, le cyclisme, le tennis, le volley-ball et le football.

en effet à Grammont, à 500 mètres à vol d'oiseau, deux terrains de football qui seront réservés en priorité aux 400 adhérents de la section football. Deux courts de tennis vont également s'ajouter à ceux déjà existants à Grammont. Je souhaiterais à cette occasion que les deux clubs de tennis de l'ASPTT et de Grammont en profitent pour se rapprocher. Cela permettra peut-être, à plus ou moins long terme, d'envisager la création sur ce site d'un centre de formation de tennis à vocation régionale".

UN NOUVEAU POU MON VERT SPORTIF POUR TOUS LES MONTPELLIÉRAINS

Entretenu, rénové, réaménagé, les installations sportives de l'ASPTT vont offrir à tous les Montpelliérains, un nouvel espace voué à la forme, à la santé et au bien-être. "Elles vont également permettre à la ville d'organiser des manifestations sportives inter-quartiers pour les enfants dans le cadre scolaire et extra-scolaire, ajoute Patrick Vignal. Car s'il est essentiel pour les enfants de pouvoir pratiquer le sport à proximité dans leur quartier, je pense qu'il est tout aussi important qu'ils le fassent également en compagnie des enfants habitant les autres quartiers de la Ville. Ce "turn over" entre jeunes,

permet une ouverture sur les autres qui est capitale et me tient particulièrement à cœur". Ces échanges et rencontres vont se concrétiser dès la rentrée dans le cadre des accords mis en place entre la Ville et un certain nombre d'associations multisports de Montpellier.



La salle omnisport

Montpellier en roller !

Lors des Dimanches roller, c'est par centaines que les amateurs de glisse sillonnent les circuits sécurisés pour l'occasion dans toute la ville. La prochaine édition est prévue le 22 juin. Ne la manquez pas !

Le 1^{er} objectif des Dimanches roller, ces parcours détente concoctés par la Ville et l'association des Funny Riders, est surtout de développer la pratique du roller pour le plaisir. Ces randonnées ouvertes à tous, du débutant sachant rouler et freiner au rider confirmé, quel que soit son âge, attirent chaque dimanche un nombre considérable de promeneurs à roulettes. Les circuits sont bien balisés et surtout ne présentent aucune difficulté. Ils sont également bien sécurisés, puisque l'accompagnement et l'encadrement sont assurés par les membres des Funny Riders identifiables par leurs gilets jaune fluo et des t-shirts du club, qui pour l'occasion, dispensent aide, conseils et protection à ceux qui le souhaitent. *"Le roller, c'est une discipline sportive vraiment sympa, conviviale et à la portée de tous, explique Bernard Montiel, président de l'association Funny Riders, c'est également un moyen de locomotion agréable et non polluant"*.

DU PLAISIR ET PEU DE CONTRAINTE

Parce que l'autre objectif des Dimanches roller, c'est également de démontrer combien, à l'instar du vélo, il est simple, aisé, plaisant et surtout écologique de circuler en ville à roller. *"Le roller, ça ne revient pas cher et l'apprentissage est rapide quel que soit l'âge, explique Patrick Vignal, adjoint au maire délégué au Sport. C'est même une activité que l'on peut pratiquer en famille. Et puis c'est sans odeur, sans fumée. C'est ce côté nature qui est particulièrement intéressant. De plus, le roller comme mode de déplacement est aussi tout à fait dans l'air du temps, et nous allons travailler à son développement en ce sens. L'intérêt, c'est que sa pratique peut se combiner avec celle du vélo, grâce à l'utilisation des pistes cyclables. Fin 2004, un nouveau complexe sportif va être construit à Garosud dans le quartier Croix d'Argent. Il sera consacré au hockey, au skate, au BMX et au roller. Mais nous avons éga-*

lement en tête, en plus des parcours ludiques que nous proposons les dimanches, de créer dans les quartiers des aires de roller de proximité pour favoriser l'apprentissage pour tous et permettre de sécuriser la pratique".

LA SÉCURITÉ AVANT TOUT

"Sécuriser la pratique", le maître-mot est lancé. Parce qu'au-delà de cette joie de pratiquer et de partager du Funny Riders, le mot d'ordre du club est la sécurité. C'est d'ailleurs dans cette optique qu'un partenariat sportif lie la Ville avec les Funny. Les adhérents du club - au nombre de 270 - participent à l'encadrement de manifestations qui se déroulent à Montpellier. On a pu les voir assurant l'organisation et la sécurité du Téléthon, du Sidaction, de "Globule roule", de "En ville sans ma voiture" ou de "Ville à vélo". Mais c'est lors des stages d'initiation mis en place dans les quartiers que les organisateurs misent sur une prise de conscience des enfants et des parents sur les risques de la pratique sans protection : *"On y apprend les techniques de base du rol-*



Les Dimanches roller, proposés par la Ville et l'association Funny Riders, s'adressent au débutant comme au rider confirmé. C'est aussi une sortie familiale idéale.

Dimanche roller du 22 juin : 11,8 km en ville en toute sécurité

• **départ : parking Richter à Port Marianne à 10h30 (rendez-vous à 10h) ;**

- rue Nivôse ;
- place de la Révolution Française ;
- passerelle des Barons de Caravètes ;
- berges du Lez ;
- allée Alegria-Beracasa ;
- allée de Corfu ;
- rue d'Epidaure ;
- rue de la Pépinière ;
- rue Charles-Wamery ;
- avenue de Saint-Maur ;
- avenue Xavier-de-Ricard ;
- tunnel
- avenue de Nîmes ;
- rue Bernard-Délicieux
- quai Verdanson ;
- avenue Chancel ;
- avenue du Professeur-Grasset ;
- rue de l'Ecole normale ;
- rue Charles-Flahault ;
- rue Hippolyte-Rech ;
- rue de Las Sorbes ;
- avenue d'Assas ;
- rue de Las Sorbes ;
- avenue de la Gaillarde ;
- avenue de l'Ecole d'Agriculture ;
- rue Eve ;
- rue des Rêves ;
- rue Marcel-de-Serres ;
- rue Saint-Louis
- rue Guillaume-Pellicier ;
- rue Place de Salengro ;
- boulevard Renouvier ;
- avenue Georges-Clemenceau ;
- boulevard Berthelot ;
- boulevard Viellens ;
- boulevard Rabelais ;
- boulevard d'Orient ;
- rue du Comité de Melgueil
- rue des Consuls de Mer ;
- passerelle des Barons de Caravètes ;
- place de la Révolution française ;
- rue Nivôse
- **Arrivée : parking Richter, vers 12h30.**

ler : rouler-freiner-tourner, explique Bernard Montiel, mais à une condition : respecter le code de la route et se protéger : les protège-poignets, les genouillères et le casque sont absolument indispensables". Ainsi le message diffusé par les Funny Riders partout où ils se trouvent est clair " Ok pour le roller plaisir, mais pas sans protection ! "

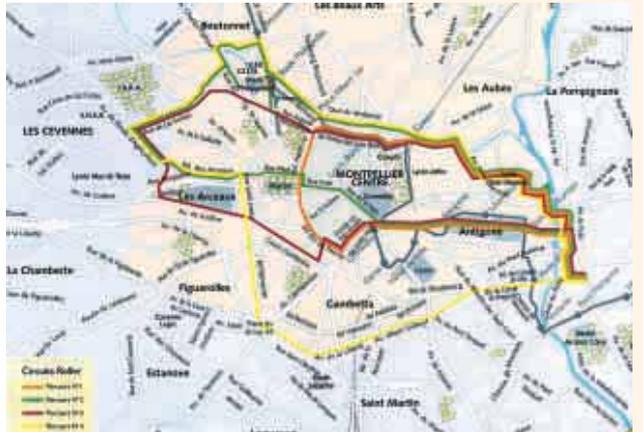
Funny Riders, mode d'emploi

L'association Funny Riders est affiliée à la Fédération Française de Roller Skating. Elle propose des activités loisir avec initiation au roller, et randonnées hebdomadaires, mensuelles, week-ends et voyages. Mais le Funny, c'est également le roller compétition avec le hockey et la course. D'ailleurs, les 28 et 29 juin, Montpellier sera représentée aux 24 Heures du Mans Roller par trois équipes de 10 licenciés du Funny Riders. A suivre !

Renseignements : 04 67 15 16 01.
Internet : www.funnyriders.fr



© photos : Espace Images - Lattes



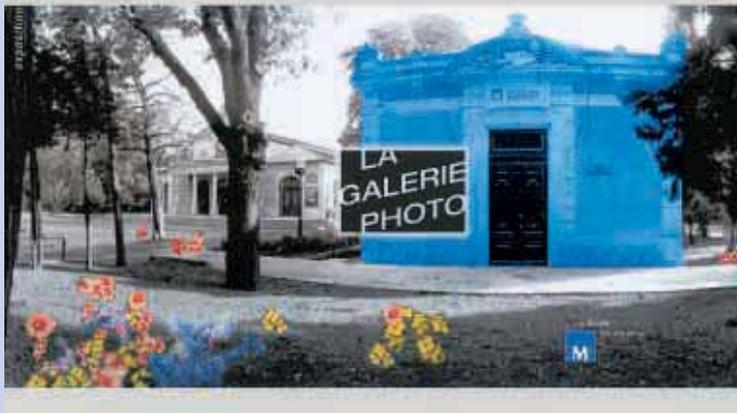
Le 22 juin, c'est le parcours n°4 qui est proposé.



L'accompagnement et l'encadrement des sorties sont assurés par les membres du Funny Riders.

agenda

1 000 CARTES POSTALES PHOTOGRAPHIQUES



Jusqu'au 21 juin

1 000 cartes postales photographiques

La collection de cartes postales du photographe-éditeur suisse Armand Deriaz

depuis sa création, la Galerie Photo s'attache à montrer la création photographique des plus grands auteurs contemporains. Le public, au contact des œuvres de Doisneau, de Riboud, de Sieff et de tant d'autres a appris à lire, à aimer et à comprendre d'innombrables œuvres originales, célèbres ou inconnues.

Les images de la photographie ne sont pourtant pas que des découvertes. Nombre d'elles font partie de l'imaginaire commun, elles ont souvent acquis mystérieusement un statut d'icône universelle, diffusées partout, du T-shirt au magazine luxueux. Les cartes postales ont joué un rôle considérable dans la diffusion de ces images de référence.

Fils, petit-fils et arrière petit-fils d'éditeurs photographiques, le photographe-éditeur suisse Armand Deriaz possède probablement le plus beau fonds d'images photographiques mis à la disposition du grand public.

La présentation de ces cartes postales au public montpelliérain est une première. Le spectateur, habituellement passif et contemplatif, pourra pour la première fois toucher, choisir et acheter une ou plusieurs images, légendaire(s) ou inconnue(s).

Photos de tournages, d'affiches de cinéma, chiens et chats anecdotiques, reproductions d'œuvres célèbres, photos de stars du rock, de la pop, en noir et blanc ou en couleurs... Tous les genres seront représentés.

La possibilité d'acquiescer une œuvre dans une galerie habituellement réservée à la seule contemplation d'originaux est une petite révolution. De pur spectateur, le public se métamorphosera en acquiesceur et passera peut-être le pas pour devenir collectionneur.

La Galerie Photo, esplanade Charles de Gaulle, du mardi au samedi inclus, de 13h à 19h (tél. : 04 67 60 43 11)

Bistrot des Ethnologues

Monique Jeudy-Ballini, chargée de recherche au CNRS (Laboratoire d'anthropologie sociale, Paris) est l'invitée du prochain Bistrot des Ethnologues qui se déroulera le 17 juin à 20h30 au Sax'Aphone sur le thème "A propos de l'étrange goût des Blancs pour les masques : quelques perplexités mélanésiennes". Sax'Aphone, 24, rue Ernest Michel, Montpellier. Informations : 04 67 02 75 52 / arce@ethnobistro.com / www.ethnobistro.com

Le Zénith Sud

Pascal Sevran : 3 juin, 15h30 / Renaud : 6 juin, 20h30 / Gala de danse "Top Dance" : 10 juin, 20h30 / Gala de danse "MG Danse" : 13 juin, 20h30 / Gala de danse "Arabesque" : 14 juin, 20h30 / Gala de danse "Académie Nicolas" : 15 juin, 20h30 / Gala de danse "Béatrice Danse" : 17 juin, 20h30 / Gala de danse de la Maison pour tous George-Sand : 18 juin, 20h30 / Gala de danse "Ecole Juvignac" : 20 juin, 20h30 / Michael Flatley's Lord of the Dance : 26 juin, 20h30.

Jazz Action Montpellier

Le JAM fait sa fête à Michel Legris
Le pianiste Michel Legris invite ses amis musiciens pour une grande fête du jazz, le 14 juin à 21h30 (entrée libre)
• Concerts des élèves du JAM
Les 5, 6, 12 et 13 juin à 21h, allez découvrir les nouveaux talents, les chanteurs et chanteuses, les classes d'orchestre, le Big Band du JAM, le MIL, les formations de musique orientale, de musique indienne et la descarga finale des formations salsa !
JAM, 100, rue Ferdinand de Lesseps. Tél. : 04 67 58 30 30.

Soirées musicales de Sainte-Anne

Pour la onzième année consécutive, l'Association Nouveau Sainte-Anne organise entre le 13 juin et le 9 juillet ses soirées musicales gratuites sur le parvis du Conservatoire National de Région de Montpellier Agglomération. Tous les concerts débutent à 20h30.

13 juin
Muriel Slatkine (piano), Gérard Leclerc (violoncelle), Georges Lambert (flûte) et Didier Verdelille (ténor)

18 juin
Chansons françaises avec Les Thélémites, chanteurs, mimes, danseurs et comédiens montpelliérains

20 juin
Richard Piazza (ténor) et Luc-Olivier Sanchez (piano)

25 juin
Concert des orchestres du Conservatoire National de Région de Montpellier Agglomération

27 juin
Big-band, jazz atelier et ensemble de saxophones du Conservatoire National de Région de Montpellier Agglomération

28 juin
Musique, chant, poésie et littérature avec Marie-Christine Barrault, Anne Domec (piano) et Marie-Pierre Barbu-Desjoyaux (soprano)

2 juillet
Adam Czulak (piano)

4 juillet
I Cantori "Marco da Gagliano". Direction : Giovanni Nocentini

9 juillet
Duo Darius Milhaud, piano à 4 mains (Anat Serekiyan et Armine Soghomonyan)

Association Nouveau Sainte-Anne : 04 67 54 97 58



13 et 14 juin

8^e Festival des fanfares

de Montpellier

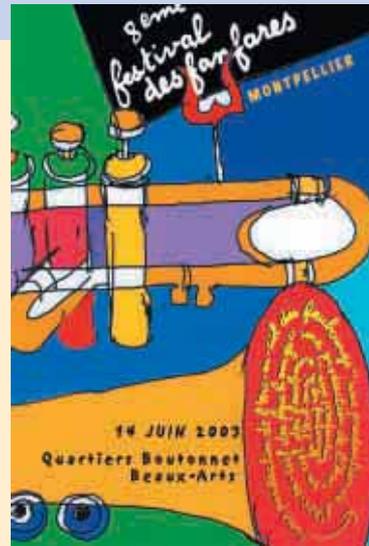
Organisé par l'Arc-en-ciel des Faubourgs (qui regroupe les associations Beaux Arts Pierre Rouge, Bout' Entrain, la Fanfare Bakchich et la Fanfare des Kadors), le 8^e Festival des fanfares de Montpellier se déroulera les 13 et 14 juin 2003.

En ouverture du festival, le 13 juin à partir de 20h, ce sont les fanfares venues de loin qui seront présentées au domaine de Grammont.

La journée du 14 juin débutera avec le marché sur la place des Beaux Arts, puis se poursuivra à partir de 9h par un grand vide-grenier sur l'ensemble de la rue du Faubourg Boutonnet animé, de 10h30 à 15h, par de nombreuses fanfares.

A partir de 18h, de la place des Beaux Arts à la place Emile-Combes en passant par l'esplanade de la Musique, ce sera la grande fête des fanfares qui rassemblera plus de 400 musiciens pour une soirée de musiques de tous styles : chansons populaires, jazz, java, tango, rock, salsa, ska, tzigane, musette...

Les 13 et 14 juin dans les quartiers Beaux Arts et Boutonnet



Du 11 au 13 juin

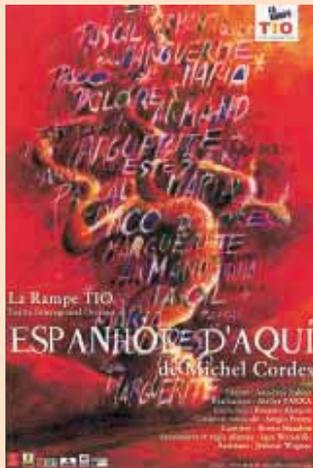
Espanhòl d'aquí

Création 2003 du Théâtre Interrégional Occitan La Rampe, Espanhòl d'aquí est une pièce écrite et mise en scène par Michel Cordes sur le thème de l'immigration espagnole dans le Midi de la France.

L'action, qui se déroule dans l'un de ces nombreux hameaux des plaines et coteaux viticoles du Languedoc au printemps 1965, met en scène la famille espagnole des Fuensanta, ouvriers agricoles, qui vit depuis 1954 dans la propriété des Delpech. Une propriété qu'Armand Delpech, le père, souhaite moderniser, projetant pour cela de vendre ses terres et notamment le ramonetatge où logent les Fuensanta... En quelques semaines, le carcan de la morale et des clivages traditionnels va se fissurer, laissant apparaître les thèmes essentiels : la mutation des campagnes dans les années 60, l'intégration, l'espoir du retour au pays, le conflit des générations, l'incompréhension entre réfugiés économiques et politiques...

Un spectacle universel écrit en Occitan, en Espagnol et en Français qui contient une belle et grande part de la mémoire régionale.

Les 11, 12 et 13 juin au théâtre La Vista, 42, rue Adam de Craponne. Tél. : 04 67 58 90 90



Du 26 juin au 5 juillet

Montpellier Danse 03

Plus de cinquante représentations, parmi lesquelles on compte un très grand nombre de créations mondiales ou de spectacles donnés pour la première fois en France, figurent à l'affiche de Montpellier Danse 03.

D'Anne Teresa De Keersmaecker avec Bitches Brew à la Batsheva Dance Company avec Mamootot, en passant par Saburo Teshigawara avec Green, Angelin Preljocaj et near life experience ou Michèle Murray avec Vladivostok (...), nombreuses sont en effet les compagnies qui offriront au public du festival, en avant-première, le plaisir de la découverte de leurs dernières créations. Un public qui pourra par ailleurs également apprécier, par exemple, la re-création d'Alitérations par Mathilde Monnier, la création en France de Young people, old voices par Raimund Hoghe, ou la présentation par Régine Chopinot de Chair-Obscur.

L'édition 2003 de Montpellier Danse fera aussi une large place au tango argentin et aux nombreuses associations qui le font vivre à Montpellier avec des pratiques et des démonstrations dans différents lieux de la ville, du Corum à l'Esplanade en allant jusqu'à Odysseum.



Mode d'emploi

Choisir, réserver
N° Vert, appel gratuit : 0 800 600 740
www.montpellierdanse.com

Faire des économies

- **Carte Agora** : pour 15 € et, en achetant à l'avance vos billets, économisez sur le prix des places (- 20 % jusqu'au 13 juin et - 10 % du 16 juin au 5 juillet).
- **Carte PassDanse03** : pour 15 €, cette carte de réduction annuelle donne accès à 4 spectacles de la programmation Montpellier Danse 03, le soir même, dans la limite des places disponibles. Elle est accordée aux moins de 26 ans et aux demandeurs d'emploi sur présentation d'un justificatif. Nominative et annuelle, elle est valable jusqu'au 31 décembre 2003 sur tous les spectacles de Montpellier Danse (festival + saison).
- **Pass'culture** : carte de réduction valable dans différentes structures culturelles montpelliéraines. Réservée aux étudiants, elle coûte 7,5 € et permet, avant le 20 juin, d'acheter des places au CROUS à 4,5 € (renseignements auprès du CROUS : 04 67 41 50 96). Réductions : des réductions sont accordées aux jeunes de moins de 26 ans, aux demandeurs d'emploi et aux personnes de plus de 60 ans sur présentation d'un justificatif.

Du 27 au 29 juin

Festival Off de Danse

Pour répondre à sa mission de lieu d'émergence, le Théâtre Iseion présente la nouvelle édition du Festival Off de Danse, un spectacle qui réunit de jeunes chorégraphes, soit une dizaine de compagnies à découvrir, de notre région ou d'ailleurs. Ce spectacle sera présenté au cours de trois soirées, les 27 et 28 juin à 20h30 et le 29 juin à 17h, et se veut un moment convivial et festif, un événement autour de la danse avec des propositions chorégraphiques variées et d'autres surprises. Direction artistique : Sandrine Deluz.

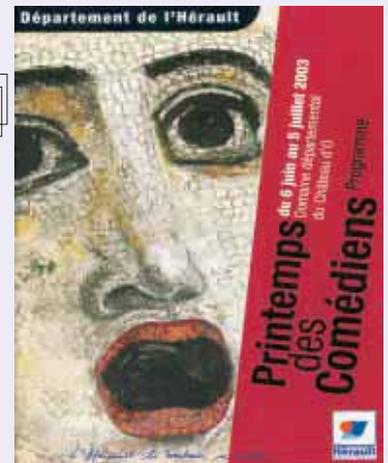
**Théâtre Iseion, 18, rue Fouques.
Renseignements, réservations :
04 67 58 38 15**

Du 6 juin au 5 juillet

17° Printemps des Comédiens

Première édition 2003 du Printemps des Comédiens débutera, les 6 et 7 juin, par deux Jours de fêtes qui marqueront l'inauguration du Théâtre antique et des nouveaux espaces scéniques réalisés par le Conseil Général de l'Hérault dans l'enceinte du domaine du Château d'O. Ensuite, et jusqu'au 5 juillet, de très nombreux rendez-vous seront proposés aux amoureux du théâtre et du spectacle vivant avec pas moins d'une dizaine de créations, la présence d'Hanna Schygulla, de Fabrice Lucchini, la mise en scène, par Peter Brook, de La Mort de Krishna, grand poème épique extrait du Mahabharata...

**Billetterie : pendant le festival, du 6 juin au 5 juillet,
au Château d'O, de 12h à 18h du lundi au vendredi
et tous les jours 1 heure avant le début de chaque spectacle.**



Du 8 au 17 juin

Le Nozze di Figaro De Wolfgang Amadeus Mozart

Pour leur première œuvre commune, Mozart et Da Ponte ont choisi de mettre en musique La folle journée ou Le mariage de Figaro de Beaumarchais. Cette pièce, célèbre dans toute l'Europe, suscitait des polémiques et avait été interdite par l'empereur d'Autriche Joseph II.

Da Ponte dut alors en effacer l'aspect politique pour ne garder que le problème du rapport des classes sociales. Ainsi, les personnages incarnent les forces antagonistes de la société : aristocratie conservatrice face au tiers état en pleine ascension. Mais cet opéra montre aussi la confusion des sentiments : amour, sexe, jalousie, colère, orgueil aristocratique, mélancolie, jeu et enfin, légèreté animent les protagonistes qui tous partagent la même quête de la félicité.

Direction musicale : Friedemann Layer / Direction des chœurs : Christophe Talmont / Mise en scène : Franziska Severin / Décors et costumes : Michael Scott. Coproduction Opéra National de Montpellier, Theater St Gallen.

Opéra Comédie. Locations : 04 67 60 19 99



Franziska Severin

Anne Lise Sollied

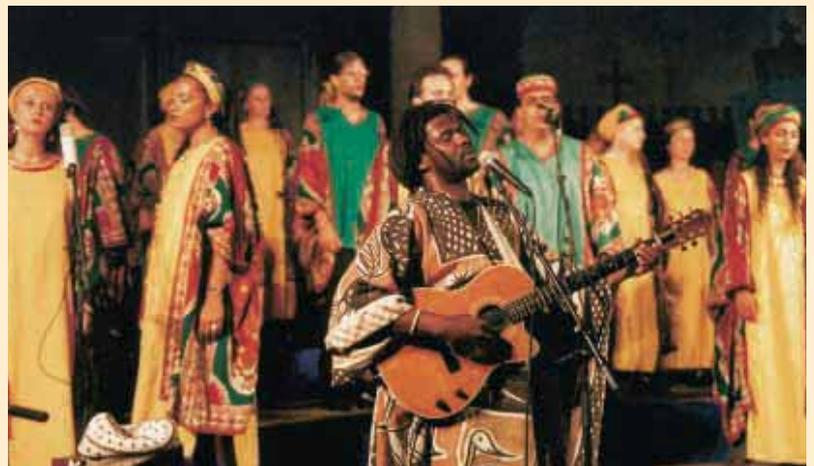
13 juin

"Gospelize it ! Mass Choir"

"gospelize it ! Mass Choir" célèbre la venue de l'été avec un nouveau répertoire qui combine des compositions originales mêlant toutes les influences musicales actuelles et des arrangements de chants traditionnels.

Dirigés par Emmanuel Djob, une cinquantaine de choristes allient les rythmes aux couleurs, les chants à la danse pour faire naître un spectacle incandescent. Ce grand chœur sera accompagné de quatre musiciens (basse, batterie, clavier, guitare) pour mieux faire vibrer cette musique qui sait faire tomber les barrières, passant d'instant de recueillement à capella à d'irrésistibles explosions d'émotion.

Le 13 juin à 21h en l'église Ste Jeanne d'Arc (51, bd Ernest Renan - quartier des Aubes)



montpellier danse03

festival
26 juin - 5 juillet
0 800 600 740

